

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

Écoféminismes en Belgique francophone : cadrage, modes d'action et stratégies politiques

Autrice : Pauline Huillard
Promoteur : David Aubin
Lectrice : Louise Knops
Année académique 2023-2024
Master en Sciences politiques, orientation générale, à finalité
approfondie

Déclaration de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »



Remerciements

Rédiger un mémoire étant une aventure semée d’embûches, je tiens à remercier chaque personne ayant participé d’une façon ou d’une autre à la réalisation de celui-ci, depuis les premières ébauches de sujet jusqu’à la publication finale de ce beau projet, trois années plus tard.

En premier lieu, je tiens à remercier mon promoteur, David Aubin, pour avoir accepté d’encadrer et de promouvoir ce mémoire, ainsi que pour m’avoir apporté de précieux conseils lors de sa rédaction.

De plus, la réalisation de ce mémoire n’aurait pas été possible sans l’implication et l’engagement actif de toutes les actrices interviewées. Je tiens donc exprimer ma sincère gratitude envers Jeanne, Claudine D., Claudine L., Lidia et Mathilde, qui ont toutes chaleureusement accepté de me consacrer leur temps et de répondre à mes interrogations, en me fournissant des informations très riches et précieuses lors de discussions toujours plus passionnantes les unes que les autres.

Par ailleurs, j’aimerais remercier chaleureusement Nicolas Grevesse, pour avoir toujours été là pour moi durant chaque étape de la réalisation de ce mémoire, de m’avoir soutenu moralement, ainsi que d’avoir pris le temps de relire mon travail à de maintes reprises afin de m’apporter de précieux conseils. J’espère que cette découverte des écoféminismes t’aura plu.

Enfin, je tiens à remercier ma famille pour m’avoir relu plusieurs fois, mais également pour m’avoir soutenu moralement et financièrement pendant cette folle aventure de double master.

Table des matières

Introduction.....	- 1 -
Chapitre 1. L'écoféminisme comme mouvement social pour la justice sociale.....	- 3 -
1. Les mouvements sociaux et organisations de mouvements sociaux : émergence, développement et caractéristiques.....	- 3 -
2. Sélectionner les modes d'action à partir des répertoires disponibles	- 6 -
2.1. La notion de répertoire d'action	- 6 -
2.2. Diverses typologies de répertoires d'action	- 8 -
3. Genre et mouvement féministe : un mouvement social spécifique fondé sur des enjeux de justice sociale et d'égalité	- 9 -
3.1. La question du genre et la différenciation entre femmes et hommes	- 9 -
3.2. L'émergence du féminisme : une lutte pour l'égalité de genre	- 11 -
4. Environnement et mouvement écologiste : un enjeu de défense de l'environnement et de justice sociale.....	- 12 -
5. Au croisement de l'écologie et du féminisme : l'écoféminisme	- 14 -
5.1. L'élaboration d'un postulat théorique complexe.....	- 14 -
5.2. Un contexte de revendications écologistes et féministes croissantes ...	- 17 -
6. Conclusion intermédiaire	- 18 -
Chapitre 2. Méthodologie d'analyse des écoféminismes belges : une étude qualitative par théorisation ancrée.....	- 19 -
1. Question de recherche et cas d'étude.....	- 19 -
2. Intérêt de la recherche.....	- 20 -
3. Choix de l'approche : une méthode inductive par théorisation ancrée	- 21 -
3.1. Une approche qualitative inductive	- 21 -
3.2. Une récolte de données par le biais d'entretiens	- 22 -
3.3. Une sélection d'actrices investies autour du mouvement écoféministe belge	- 24 -
4. Analyse des données : un travail de théorisation ancrée.....	- 25 -

4.1.	Une étape cruciale à l'analyse des données : la retranscription des entretiens.....	- 26 -
4.2.	Une première analyse phénoménologique des données d'entretien ...	- 26 -
4.3.	L'analyse par théorisation ancrée : le suivi rigoureux des six étapes d'étude des entretiens	- 26 -
5.	Biais et retour réflexif sur la méthodologie adoptée.....	- 27 -
Chapitre 3. Les écoféminismes belges comme mouvement polyphonique.....		- 31 -
1.	Une faible institutionnalisation des écoféminismes belges.....	- 31 -
1.1.	« Polyphonies écoféministes » : une pluralité de formes d'actions collectives	- 31 -
1.2.	Les complexités de l'identification à l'écoféminisme : entre pratiques et « étiquette ».....	- 32 -
1.3.	Une faible structuration des actions écoféministes.....	- 33 -
2.	Un large cadrage des revendications : une nébuleuse de revendications centrées autour de l'entrelacement des systèmes de domination.....	- 36 -
2.1.	L'entrelacement des systèmes de domination : une revendication structurelle et intersectionnelle	- 36 -
2.2.	Des approches micro et macro de la lutte écoféministe.....	- 38 -
2.3.	Un dénominateur commun : le concept du <i>reclaim</i>	- 40 -
3.	Une multitude de modes d'action peu conventionnels.....	- 43 -
3.1.	L'invention de nouveaux modes d'action	- 43 -
3.2.	L'expression des émotions et la mobilisation du corps.....	- 44 -
3.3.	La place du <i>care</i> et de la spiritualité	- 47 -
3.4.	Des modes d'action peu conventionnels.....	- 48 -
4.	Stratégies et objectifs politiques : de l'éducation au renversement du système et des cadres de pensée	- 49 -
4.1.	L'éducation et la sensibilisation aux enjeux féministes et écologistes : une action politique « par le bas »	- 49 -

4.2. La remise en cause des systèmes de domination et la déconstruction des cadres de pensée.....	- 51 -
4.3. La création de nouvelles utopies.....	- 52 -
5. L'atteinte des autorités politiques : un mouvement en échec ?.....	- 53 -
5.1. Une contradiction organisationnelle ne permettant pas d'atteindre l'arène politique.....	- 54 -
5.2. Des oppositions systémiques : une posture trop radicale ?	- 56 -
5.3. Une invisibilisation médiatique défavorable	- 57 -
5.4. L'écoféminisme : un mouvement essentialiste ?	- 57 -
Conclusion générale.....	- 59 -
Bibliographie.....	- 62 -
Annexes.....	- 68 -
1. Annexe 1 : Guide d'entretien initial.....	- 68 -
2. Annexe 2 : Tableau des personnes interrogées	- 71 -
3. Annexe 3 : Cartographie des écoféminismes belges francophones	- 72 -

Introduction

Si, ces dernières années, la crise climatique s'accélère, provoquant de plus en plus de phénomènes météorologiques extrêmes et de catastrophes naturelles meurtrières, il est clair que certaines populations en sont plus touchées que d'autres : la crise environnementale à laquelle nous faisons face, a des impacts particulièrement inégalitaires sur le monde. Ce sont en effet surtout les populations marginalisées qui souffrent du réchauffement climatique et de ses conséquences environnementales, sociales et économiques, c'est-à-dire les personnes pauvres, racisées, et les femmes (Burgart Goutal, 2020; Charbonnier, 2022; Kirk, 1997; Larrère, 2015; Laugier et al., 2015). Parmi celles-ci, les femmes représentent une catégorie particulièrement touchée par les dégradations environnementales : elles en sont davantage exposées et en souffrent de manière plus dramatique, et ce de façon systémique et globale (Burgart Goutal, 2020; Gaard & Gruen, 1993). Les inégalités de genre préexistantes et ancrées au sein de nos sociétés sont alors majorées par les problèmes environnementaux (Burgart Goutal, 2020).

En outre, il n'est pas possible de négliger les liens symboliques ayant été tracés dans de nombreuses sociétés, entre femmes et nature, et dont les figures de Gaïa ou de Pachamama, notamment, en sont des symboles marquants. En établissant des dichotomies hiérarchisantes et essentialisantes, qui rapprochent femmes et nature d'un côté, et hommes et culture de l'autre, ces cadres conceptuels ont alors entériné des catégories de pensée discriminantes, à la fois envers l'environnement, et à l'encontre de la moitié de l'Humanité.

C'est donc face à ces constats que la pensée écoféministe a été fondée dans les années 1970, d'abord par les travaux de Françoise d'Eaubonne (1974), Vandana Shiva et Maria Mies (1993), avant de s'exporter dans le monde et de mobiliser plus ou moins grandement, et ce notamment via de larges manifestations aux États-Unis, en

Grande-Bretagne ou en Inde (Burgart Goutal, 2020; Gatt, 2021). L'écoféminisme considère alors l'oppression des femmes et la destruction de l'environnement comme intrinsèquement liées, et propose un cadre pour les combattre conjointement : l'idée y est dès lors de remettre en question l'ordre établi, fondé sur un capitalisme patriarcal. C'est donc un combat intersectionnel, où se croisent écologie et féminisme dans une optique de justice sociale globale (Gatt, 2021).

Dorénavant, une multitude de mouvements fleurissent dans de nombreux pays du monde, qui, bien que pluriels, tentent de faire valoir leurs idées et leurs revendications. Le contexte social, politique et culturel dans lequel ils s'inscrivent influencent alors grandement les choix réalisés en termes de stratégies, de modes d'action, et de cadrage des revendications.

Cette étude a donc pour objectif la mise en lumière des stratégies mises en place par les mouvements écoféministes dans le but de se diffuser et d'atteindre la sphère politique. Dans cette optique, ce projet repose sur une étude qualitative en Belgique francophone, auprès d'actrices s'intéressant, sur les plans théorique et/ou militant, à la thématique des écoféminismes. Par le biais d'une démarche inductive par entretiens semi-directifs, analysés au travers d'une méthode de théorisation ancrée, l'idée est alors de tenter de répondre à la question suivante :

***Comment les écoféminismes en Belgique francophone
cultivent-ils leur rapport à la politique ?***

Chapitre 1. L'écoféminisme comme mouvement social pour la justice sociale

Dans le but d'explorer les enjeux et le poids des mouvements écoféministes au sein de la sphère politique et sociale belge, il convient, dans ce chapitre, de replacer le contexte théorique de l'émergence des écoféminismes, et de poser les bases de l'analyse des mouvements sociaux.

1. Les mouvements sociaux et organisations de mouvements sociaux : émergence, développement et caractéristiques

Les mouvements sociaux ont grandement été analysés au sein des sciences sociales, ce qui a mené à de nombreuses définitions et théories. Selon Mario Diani (1992), ceux-ci peuvent être définis comme :

[des réseaux] d'interactions informelles entre une pluralité d'individus, groupes et/ou organisations, engagées dans des conflits politiques et culturels, sur la base d'identités collectives partagées¹ (p. 13)

Par cette définition, nous voyons ici la volonté, pour des individus ou des groupes d'individus, de s'associer dans le but de faire valoir leurs intérêts spécifiques, permettant dès lors l'expression d'une pluralité de points de vue. Mais par l'utilisation d'une multitude de stratégies, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la scène politique conventionnelle, comme des rassemblements et des manifestations violentes, du lobbying ou des pétitions, par exemple (Della Porta & Diani, 1999; Tarrow & Tilly, 2015; Tilly, 1986). L'on comprend dès lors également que les mouvements sociaux font preuve d'une

¹ Traduction personnelle de l'anglais : « *A social movement is a network of informal interactions between a plurality of individuals, groups and/or organizations, engaged in a political or cultural conflict, on the basis of a shared collective identity* ».

volonté de promotion d'un changement social et/ou politique plus ou moins important (Meyer, 2003).

Les actions mises en œuvre dans ce cadre constituent alors des rapports sociaux complexes entre au moins deux acteur·rices : celui ou celle qui revendique ses intérêts et désirs, et le ou la destinataire des revendications. Par exemple, un mouvement social particulièrement important au XX^{ème} siècle a été le mouvement ouvrier, dont l'objectif était de faire valoir les intérêts de la classe ouvrière dominée, auprès du gouvernement – et en particulier d'exiger des changements sociaux concernant leurs conditions de vie et de travail (Tarrow & Tilly, 2015).

La théorie des nouveaux mouvements sociaux (dits NMS), développée l'origine par Alain Touraine (1978) a bouleversé ce champ scientifique, en définissant les mouvements féministes, écologistes, pacifistes ou encore LGBT+ comme des mouvements rompant avec le militantisme traditionnel et qui se forment autour d'enjeux socioculturels transversaux, en ce qu'ils représentent des luttes globales qui ne se limitent pas à un pays ou une situation particulière (Cohen, 1985; Foucault, 1984; Mayer, 2023).

Traditionnellement, les mouvements sociaux se concentraient principalement sur les questions du travail et des nations : depuis les années 1960, de 'nouveaux mouvements sociaux' ont émergé, centrés sur des préoccupations telles que la libération des femmes, la protection environnementale, etc.² (Della Porta & Diani, 1999, p. 6)

Quoi qu'il en soit, ces mouvements reposent sur plusieurs caractéristiques principales : des enjeux et revendications, fondés sur des valeurs spécifiques ; des modes d'action ; et des acteur·rices. Si les valeurs mises en avant ne sont pas nouvelles mais reçoivent une attention toute particulière au sein des NMS, les modes d'action et les

² Traduction personnelle de l'anglais depuis : « *Traditionally, social movements had focused mainly on issues of labor and nations: since the 1960s, "new social movements" have emerged instead centered on concerns such as women's liberation, environmental protection, etc.* ».

acteur·rices en jeu sont, en revanche, relativement innovants et méritent d'être explorés (Offe, 1985).

On a donc affaire à des réseaux relativement désorganisés, moins institutionnalisés que les partis politiques ou les lobbys, mais dont l'impact peut tout de même se révéler très important, bien que leur objectif ne soit souvent pas la prise de contrôle des instances étatiques mais la remise en question de l'ordre établi. Pour certain·es auteur·rices, ces mouvements sociaux peuvent même être une alternative à ces dits partis politiques et aux normes et codes ancrés au sein de l'arène politique (Byrne, 1997; N. Thompson, 2002).

Dans tous les cas, si les mouvements sociaux ont pour objectif la mise en cause de la situation établie et la revendication d'intérêts divergents particuliers, il apparaît évident qu'ils naissent d'une certaine frustration quant à une oppression ou à un sentiment de discrimination. Le sentiment de subir une persécution est le point de départ du rassemblement d'individus, qui décident de mobiliser des ressources et de mettre en place des stratégies dans l'objectif de lutter contre ce qu'ils perçoivent comme une oppression (Mayer, 2023; Walder, 2009). Les mouvements sociaux se forment donc dans le but de défier la société et de l'amener à un changement, qu'il soit restreint et local, ou, au contraire, global (Meyer, 2003). C'est alors par un processus de cadrage que le mouvement construit des significations et produit du sens à l'action collective, dans l'optique de mobiliser les ressources disponibles pour l'accomplissement des objectifs fixés (Benford & Snow, 2012).

Par la réunion d'individus aux intérêts et à l'identité partagées, ces mouvements sociaux peuvent alors donner lieu à des organisations, qui sont à différencier du mouvement social qu'elles composent : on parle alors d'« *organisations de mouvement social*³ » (Benford & Snow, 2000; Della Porta & Diani, 1999, 2013; Walder, 2009). De

³ Ou « *social movement organization* » (SMO), en anglais.

manière générale, ces dernières peuvent être définies comme des collectifs orientés vers des objectifs spécifiques définis dans le cadre du mouvement social, avec une structure sociale relativement formalisée, qui ont pour fonction de promouvoir et de soutenir l'action collective (Della Porta & Diani, 2013). Elles jouent donc un rôle primordial au sein des mouvements sociaux, en constituant des sources importantes d'identité, en permettant la continuité de l'action politique, mais aussi en prônant le leadership au sein du mouvement. Ces organisations peuvent cependant s'avérer plus ou moins institutionnalisées, organisées de manière hétérogènes, et selon des capacités et stratégies différentes de mobilisation des individus et des ressources (Della Porta & Diani, 1999).

2. Sélectionner les modes d'action à partir des répertoires disponibles

2.1. La notion de répertoire d'action

L'activisme et la lutte pour des intérêts spécifiques peuvent alors se réaliser tant au sein d'un mouvement social large, que d'organisations plus spécifiques. Mais, dans le but d'atteindre leurs objectifs, les membres de ces mouvements et organisations doivent adopter des stratégies particulières, pour pouvoir potentiellement atteindre les autorités politiques et mener à des modifications des politiques publiques, voire à un renversement du système dans son ensemble. Pour analyser cela, certain·es auteur·rices ont développé le concept de répertoire d'action (Tilly, 1979, 1986), qui peut être défini de la sorte :

l'ensemble des moyens dont dispose [un groupe] pour élaborer des revendications de différents types auprès de différents individus⁴ (Tilly, 1986, p. 2)

Cela signifie que les répertoires d'actions correspondent à des ensembles préexistants de moyens qui s'offrent aux acteurs collectifs

⁴ Traduction personnelle de l'anglais depuis : « *[the] whole set of means [a group] has for making claims of different types on different individuals* ».

dans un contexte donné (Della Porta & Diani, 1999; Grossman & Saurugger, 2012; Mathieu, 2004; Tilly, 1986). Ceux-ci se réfèrent à une liste de modes d'action accessibles pour mettre en avant leurs revendications, et sélectionnent les plus adaptés. Ces répertoires, qui sont fondés sur l'expérience des luttes du passé, sont constamment réinventés, et évoluent au gré des transformations du monde social : si les activistes du XVII^{ème} siècle adressaient davantage leurs revendications à des acteur·rices et aux autorités locales, l'action politique est devenue progressivement plus nationale à partir du XIX^{ème} siècle (Della Porta & Diani, 1999; Tilly, 1986).

Quoi qu'il en soit, selon Donatella Della Porta et Mario Diani (1999), les modes d'action se présentent sous une variété de formes plus ou moins conventionnelles et conflictuelles. Il est même possible de les représenter sur un continuum allant du moins au plus extrême, qui s'étend de la rédaction de pétitions ou de la participation à des manifestations, à la mise en œuvre de boycotts, en passant par la promotion d'actes illégaux mais non violents, jusqu'à des activités violentes impliquant des dommages physiques (Della Porta & Diani, 1999; Tilly, 1986).

En outre, même si les répertoires d'action se concentrent principalement sur le système politique, il est important de souligner que peuvent être également utilisées des stratégies culturelles dans le but de transformer les systèmes de valeurs, orientant ainsi leur action vers un changement interne du système (Della Porta & Diani, 1999).

Ainsi, les mouvements sociaux peuvent opérer à l'intérieur ou à l'extérieur de la sphère politique conventionnelle afin de faire valoir leurs intérêts et leurs revendications (Della Porta & Diani, 1999; Meyer, 2003). Il semble donc essentiel d'examiner ces différentes typologies d'actions sélectionnées par les mouvements en vue de transformer le monde social politique.

2.2. Diverses typologies de répertoires d'action

Divers auteur·rices ont développé des typologies concernant les répertoires d'action dont peuvent disposer les mouvements sociaux pour faire valoir leurs intérêts. Différentes logiques, internes comme externes, sont alors mises en avant de façon interdépendante, et correspondent aux *modus operandi* adoptés par les activistes. Ces derniers choisissent les formes et logiques d'action qu'ils ont l'ambition d'utiliser, ce qui dépend à la fois de dilemmes stratégiques et de facteurs externes (Della Porta & Diani, 1999).

Claud Offe (1985), Michel Offerlé (1998), tout comme Donatella Della Porta et Mario Diani (1999), identifient notamment une logique du nombre : en se revendiquant comme un large collectif d'individus, et en organisant de grands mobilisations ou des pétitions, par exemple, le mouvement peut avoir un certain poids. Pour ces auteurs, « *[le] sort du mouvement dépend dans une large mesure du nombre de ses partisan·es⁵* » (Della Porta & Diani, 1999, p. 171), dans la mesure où « *il semble toujours y avoir du pouvoir dans les nombres⁶* » (DeNardo, 1985, p. 35).

Par ailleurs, la question du recours à la science et à l'expertise apparaît également comme une voie d'action des mouvements sociaux, et notamment les mouvements féministe et écologiste (Grossman & Saurugger, 2012; Offe, 1985; Offerlé, 1998).

En outre, les mouvements sociaux peuvent avoir recours à ce que certain·es nomment la logique des dégâts⁷ (Della Porta & Diani, 1999), qui consiste à infliger des dommages (Grossman & Saurugger, 2012), dans une dialectique à la fois symbolique et instrumentale, en permettant à la fois de s'opposer symbolique au système considéré comme oppressif, et d'obtenir une certaine visibilité publique des revendications du mouvement.

⁵ Traduction personnelle depuis l'anglais : « *[the] movement's destiny depends to a great extent on the number of its supporters* ».

⁶ Traduction personnelle depuis l'anglais : « *there always seems to be power in numbers* ».

⁷ Traduction personnelle depuis l'anglais : « *the logic of damage* ».

Enfin, les mouvements sociaux peuvent mobiliser et transmettre des valeurs morales et éthiques (Offerlé, 1998) en s'investissant dans des actions présentant un risque personnel élevé : on parle de la logique du témoignage⁸ (Della Porta & Diani, 1999). Celle-ci implique notamment la désobéissance civile et est particulièrement utilisée par les nouveaux mouvements sociaux qui reposent sur des valeurs alternatives, comme c'est le cas du mouvement pour la justice environnementale (Della Porta & Diani, 1999).

3. Genre et mouvement féministe : un mouvement social spécifique fondé sur des enjeux de justice sociale et d'égalité

Un des mouvements sociaux les plus importants et reconnus dans le monde est le mouvement féministe, qui se fonde sur le combat contre l'oppression sexiste. Si ses premiers balbutiements peuvent être retracés à la Renaissance, où l'idéologie des Lumières a généré un désir d'égalité et de transformation de la condition féminine, c'est surtout au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles que le combat féministe a pris un nouveau tournant, revendiquant de nouveaux droits pour les femmes, une égalité de fait, mais aussi une nouvelle vision de la société basée sur le concept du genre.

3.1. La question du genre et la différenciation entre femmes et hommes

C'est ainsi que le genre est devenu un sujet majeur de revendications depuis les années 1970 au sein de larges mouvements sociaux, mais aussi objet d'analyses des sciences sociales depuis les années 1980-1990. Ceux-ci concernent alors la mise en lumière de situations d'oppression et de discrimination qui dépendent de l'identité de genre : l'on met en avant la domination systémique des femmes par les hommes (Brison, 2013; Dunn, 2020; Picq, 2002; Rojzman &

⁸ Traduction personnelle depuis l'anglais : « *the logic of bearing witness* ».

Surduts, 2006; Weil, 2017). Mais, pour en revenir au concept même de genre, celui-ci peut se définir, d'après Vivien Burr (1998), comme :

l'ensemble des caractéristiques et comportements qu'une société donnée associe et attend différemment des femmes et des hommes. C'est notre notion de féminité et de masculinité (citée dans Tissier-Desbordes & Kimmel, 2002, p. 56)

Contrairement à l'idée de *sex category*, qui différencie les individus en se fondant sur leur apparence physique et leurs traits biologiques (c'est-à-dire les vêtements, l'apparence du visage, la pilosité ou encore la forme du corps), le genre est une question de culture, acquise dès le plus jeune âge par le biais de l'éducation, et qui influe sur les comportements sociaux (West & Zimmerman, 1987). Diverses caractéristiques et façons de se comporter sont dès lors attribuées à chaque catégorie (Butler et al., 2007) : femmes et hommes ont leurs propres codes, qui sont le fruit d'une construction sociale. Dès lors, il est clair que les normes liées au genre ne peuvent pas être attribuées à l'essence ou à la nature des individus, mais relèvent de leur expérience personnelle de la vie en société (Barthe-Deloizy & Hancock, 2005; Bertini, 2006; Meyerowitz, 2008; Moore, 1994), et d'un apprentissage social réalisé dans toutes les sphères de la vie (Belotti, 1974; Falconnet & Lefaucheur, 1975), à la manière d'une « *réalisation routinière, méthodique et récurrente*⁹ » (West & Zimmerman, 1987, p. 126), en accord avec les conceptions normatives d'attitudes et de comportements au sein du monde social. « *On ne naît pas femme, on le devient* », comme énonçait, en son temps, Simone de Beauvoir (1949).

Cette différenciation fondamentale entre femmes et hommes était auparavant attribuée à un certain déterminisme biologique qui énonçait l'existence d'une essence féminine ou masculine : pour Freud, « *l'anatomie, c'est le destin* » (Bertini, 2006). Mais les analyses anthropologiques de Margaret Mead (1935) ont mené à

⁹ Traduction personnelle de l'anglais : « *a routine, methodical, and recurring accomplishment* ».

l'émergence d'une hypothèse : celle d'un sexe social, mais aussi des notions de rôles de sexe ou de personnalité de sexe¹⁰. Mais ce sont aussi les travaux de John Money et Anke A. Ehrhardt (1972) qui ont mis en lumière la question du rôle de genre¹¹ socialement construit. Si, auparavant, les différences entre hommes et femmes étaient fondamentales et leurs explications reposaient sur la biologie – à la manière dont John Gray (1994) parlait du Martien et de la Vénusienne appartenant à deux mondes fondamentalement distincts et à l'essence intrinsèquement différente –, il est progressivement admis que le contexte social et culturel joue un rôle déterminant pour la définition des identités.

Depuis lors, l'expansion des recherches en sciences sociales sur les rapports entre femmes et hommes a permis la mise en lumière d'une certaine hiérarchie genrée au sein de la société. Celle-ci, bien intégrée et institutionnalisée dans le monde social, caractérise les interactions et influence les relations sociales, aussi bien au sein de la sphère privée que de la sphère publique (Le Feuvre, 2003; West & Zimmerman, 1987) en établissant des rapports de pouvoir bien spécifiques (Scott, 1986). Les études de genre, qui ont intéressé les scientifiques depuis la fin du XX^{ème} siècle, sont donc primordiales pour la mise en évidence de ces rapports sociaux spécifiques et permettent même une réévaluation de l'Histoire au prisme du genre (Bertini, 2006; Clair, 2012; Wiesner-Hanks, 2007).

3.2. L'émergence du féminisme : une lutte pour l'égalité de genre

Le féminisme, qui se décline en plusieurs vagues de mobilisation de la moitié du XIX^{ème} siècle – avec des revendications de l'ordre de l'acquisition de droits civils et politiques pour les femmes – jusqu'à nos jours – par un combat ardent contre les violences faites aux femmes – s'est approprié la notion de genre dans les années 1970. Celle-ci a donc été mobilisée dans l'objectif de rejeter la nature innée

¹⁰ Soit *sex role* et *sex personality*, en anglais.

¹¹ Dit *gender role* en anglais.

des différences de comportement entre les individus, qu'ils soient hommes ou femmes (Meyerowitz, 2008).

Si le féminisme est pluriel, au point de parler de féminismes, il se traduit par des courants de pensée différents, ainsi que de multiples formes, enjeux et moyens d'action (Bard, 2018; Malinowska, 2020; Picq, 2002; Tapia, 2019). Le dénominateur commun de ces mouvements concerne alors la conscience de l'oppression spécifique des femmes, ni naturelle ni immuable, et du caractère systémique de leur domination, par les hommes, dans de la société (Picq, 2002; Rojzman & Surduts, 2006). Les femmes, majorité réduite en minorité dans la quasi-totalité des sociétés, sont discriminées, ce qui fonde le combat féministe (d'Eaubonne, 1974). L'on revendique donc, par ce mouvement social bien spécifique et un cadrage précis des revendications et intérêts à défendre, une égalité sociale, politique et économique entre femmes et hommes, et la fin de l'oppression sexiste (Hache, 2016b; Leffingwell, 2018).

4. Environnement et mouvement écologiste : un enjeu de défense de l'environnement et de justice sociale

Les études environnementales et l'écologie ont été créées dans le but de protéger la nature et d'analyser le réchauffement climatique global de la Terre, et en particulier d'examiner le lien entre les individus et l'environnement. Ainsi, l'écologie met en lumière les causes, les conséquences et les solutions potentielles à la crise environnementale que nous traversons en tant que crise systémique et durable, en soulignant l'impact de l'activité humaine sur la dégradation croissante de la biodiversité et l'émergence de catastrophes climatiques (Ekins, 1993; Meadows et al., 1972).

Si l'écologie est née au XIX^{ème} siècle au sein des sciences naturelles grâce à Ernst Haeckel pour qualifier l'étude des relations entre les humains et leur habitat, elle s'est rapidement traduite au sein de

débats sociaux, dans une optique de préservation de la nature et de protection des générations futures (Charbonnier, 2022). Après la Seconde Guerre mondiale, c'est davantage dans une volonté d'humanisme universaliste que se développent les revendications environnementales, qui placent la protection de la nature comme un moyen de garantir la paix mondiale (Charbonnier, 2022). C'est alors à ce moment-là qu'est créée, sous l'égide de l'UNESCO, la première organisation internationale dédiée à l'environnement : l'UICN (Union Internationale pour le Conservation de la Nature)¹². Par la suite, les années 1960 et 1970 ont vu le développement de critiques écologistes du mode de développement industriel capitaliste, qui participe à détruire la nature et à creuser les inégalités. Le mouvement environnemental moderne naît alors à ce moment-là alors que le monde se rend compte de la situation critique (Melosi, 1995), et la justice climatique devient un réel problème politique (Godard, 2015). Si Rachel Carson (1962) est une des premières, dans son ouvrage *Silent Spring*, à dénoncer le rôle de l'Humanité dans la destruction de l'environnement, le rapport Meadows intitulé *The Limits to Growth* (1972) est reconnu comme un point de repère fondamental pour le développement de la pensée écologiste et la remise en cause des modes d'interaction humaine avec le monde naturel, ce qui est à la base du mouvement environnemental.

Depuis les années 1970, de nombreux sommets ont dès lors été organisés dans l'objectif de trouver des solutions à la crise climatique, comme ce fut le cas du Sommet de la Terre de Rio en 1992 par exemple, qui a donné lieu à l'adoption de la CCNUCC (soit la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques¹³), ou encore des multiples COP (ou *Conferences of the Parties*). Nombre de rapports scientifiques font également office de cris d'alarme depuis une quarantaine d'années : c'est le cas des

¹² Également appelée IUCN en anglais, soit *International Union for Conservation of Nature*.

¹³ Ou UNFCCC en anglais, soit *United Nations Framework Convention on Climate Change*.

rapports du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat¹⁴), par exemple.

L'écologie, en plus de mettre en avant de manière scientifique les conséquences néfastes de l'activité humaine sur l'environnement, s'est donc constituée en véritable mouvement social militant pour la défense de la nature et la préservation de la Terre. Elle a donc pour objectif de repenser à la fois les politiques publiques et la science, dans le but d'aller à l'encontre de la destruction progressive des écosystèmes terrestres, par la promotion de la nature comme un sujet *per se* (Deléage, 2018), en mettant en avant des valeurs de dignité, d'égalité, de justice et de sécurité (Charbonnier, 2022).

5. Au croisement de l'écologie et du féminisme : l'écoféminisme

5.1. L'élaboration d'un postulat théorique complexe

C'est en croisant l'écologie et le féminisme qu'un nouveau concept a émergé au cours des années 1970 et 1980 : l'écoféminisme. La création de cette notion est souvent attribuée à Françoise d'Eaubonne, qui est vue comme la première à avoir nommé ce phénomène dans son ouvrage de référence, *Le féminisme ou la mort* (1974) ; mais aussi à de nombreuses mobilisations de femmes aux États-Unis dans les années 1980. Cette notion nouvelle pointe alors le lien entre l'oppression des femmes et la domination de la nature, qui, selon ses partisan-es, ne sont que les deux faces d'une même pièce, et doivent être combattues conjointement (Burgart Goutal, 2020; d'Eaubonne, 1974; Gaard & Gruen, 1993; Glazebrook, 2002; Goldblum, 2017; Goldblum et al., 2020; Larrère, 2017; Mack-Canty, 2004; Warren, 2000).

C'est ainsi que l'écoféminisme analyse l'oppression croisée des femmes et de la nature comme caractéristiques du monde patriarcal

¹⁴ Ou IPCC en anglais, c'est-à-dire *Intergovernmental Panel on Climate Change*.

(Gates, 1996; Hache, 2016b, 2016a; Larrère, 2017; Mack-Canty, 2004; Merchant, 1980; C. Thompson, 2006; Warren, 2000, 2009), qui correspond à un système fondé sur un « *état de fait, un état de domination masculine* » (Delphy, 2018, citée dans Calvini-Lefebvre, 2018, p. 1). D'après les écoféministes, les femmes ont, depuis la nuit des temps, été exploitées pour leurs pouvoirs de reproduction, tout comme la nature a été exploitée par une production excessive. Les hommes ont pris le pouvoir dès lors qu'ils se sont « *emparé du sol, donc de la fertilité (plus tard de l'industrie) et du ventre de la femme (donc de la fécondité)* », en pratiquant la « *surexploitation de l'une et de l'autre* » (d'Eaubonne, 1974, p. 282; Merchant, 1980). D'après l'écoféminisme, les hommes, par leur statut de supériorité, ont ainsi acquis la légitimité de dominer les femmes et la nature, qui doivent toutes deux « *mettre au monde et porter la semence masculine*¹⁵ » (Gaard & Gruen, 1993, p. 237) : les hommes ont développé leur « *capacité d'ensemencer la terre comme les femmes* » (d'Eaubonne, 1974, p. 282). Dans une perspective écoféministe, les idées de reproduction et d'ensemencement sont alors très fortes afin de qualifier l'attitude des hommes vis-à-vis de la nature et des femmes. Pour certain·es auteur·rices, si ces dynamiques d'exploitation relèvent alors de l'« *entière responsabilité du système mâle en tant que mâle* » (d'Eaubonne, 1974, p. 282), pour d'autres, ce phénomène est du ressort du capitalisme patriarcal – ou *patriarcapitalisme* (Burgart Goutal, 2020).

L'idée est de mettre en cause un système omnipotent, qui agit de manière oppressive sur plusieurs pans de la société. L'écoféminisme apparaît donc bel et bien comme un combat intersectionnel, en cela qu'il croise plusieurs luttes contre des oppressions différentes bien qu'intrinsèquement liées. Si l'intersectionnalité, mise en avant aux États-Unis notamment par Angela Davis et Kimberlé Williams Crenshaw dans les années 1980, s'orientait, à l'origine, vers la reconnaissance des femmes noires comme doublement victimes

¹⁵ Traduction personnelle depuis l'anglais : « *gestate and bear the male seed* ».

d'oppression, à savoir raciale et de genre (Crenshaw, 1989, 2005), ce concept peut se définir de manière plus large comme l'articulation dynamique et l'imbrication de tous les rapports sociaux de domination (Bard, 2018; Scot, 2020). C'est ainsi que, alors que certaines femmes vivent des discriminations et interdépendantes, comme le racisme et le sexisme, par exemple (Cîrstocea & Giraud, 2015), les mouvements écoféministes ont eux aussi pour caractéristique la mise en lumière d'oppressions croisées et d'interconnexions, ici entre le genre et l'environnement (Gatt, 2021). Cela explique donc, d'après les théories écoféministes, que ces deux concepts ne peuvent être étudiés séparément, et que les combats qui leur sont associés doivent être menés ensemble, main dans la main, dans ce que Bina Agarwal (2000) appelle également l'« *écologie féministe*¹⁶ ». Si « *aucun des problèmes générés par la logique patriarcale de domination ne se résoudra de manière isolée*¹⁷ » (Glazebrook, 2002, p. 16), la fin de l'exploitation des femmes et la mise en place d'un nouveau système global égalitaire ne peut donc passer que par la lutte contre la crise écologique que nous traversons, et inversement (d'Eaubonne, 1974; Gaard & Gruen, 1993; Glazebrook, 2002; Warren, 2000, 2009). D'après nombre d'auteur·rices et d'activistes, la justice sociale se doit dès lors d'être un projet global et intersectionnel (Lamoureux, 2006).

À l'issue de ces luttes croisées, l'objectif final de l'écoféminisme est de renverser le système patriarcal dans son ensemble, selon ce que Françoise d'Eaubonne (1974) nomme le « *grand renversement' du pouvoir mâle* » (p. 283). L'on a donc, plus qu'une volonté de modifier le système vers plus d'égalité, un désir de le bouleverser et de le fonder à nouveau de zéro, dans une optique de large transformation du monde social, voire même de révolution (Glazebrook, 2002;

¹⁶ Soit, en anglais : « *feminist environmentalism* ».

¹⁷ Traduction personnelle de l'anglais : « *none of the problems generated by patriarchy's logic of domination will be solved in isolation* ».

Hache, 2016a, 2016b; Mack-Canty, 2004; Warren, 2000, 2009).
Ainsi, selon Stephanie Lahar (1991) :

Les objectifs politiques de l'écoféminisme incluent la déconstruction des systèmes sociaux, économiques et politiques oppressifs, ainsi que la reconstruction de formes sociales et politiques plus viables¹⁸ (p. 42-43)

5.2. Un contexte de revendications écologistes et féministes croissantes

Si l'écoféminisme est né dans les écrits de Françoise d'Eaubonne, qui a, la première, formulé le terme, c'est dans un contexte de conscience croissante de la crise climatique et de fortes mobilisations de femmes, que les enjeux précis se sont développés.

En novembre 1980 s'est en effet déroulé la *Women's Pentagon Action*, contre les conséquences de la guerre et du productivisme sur les femmes, qui apparaît comme mouvement fondateur de l'écoféminisme. Mais, par la suite, nombre de protestations de femmes ont suivi, et notamment en opposition à l'énergie nucléaire : la mise en place du campement antinucléaire de Greenham Common, de 1981 à 2000, ou encore les actions de groupe menées par Starhawk, icône de l'écoféminisme, au site nucléaire de Diablo Canyon, en Californie (Burgart Goutal, 2020; Hache, 2016b; Larrère, 2017; Starhawk, 2015). Au-delà du nucléaire, ce sont aussi des manifestations contre les pesticides et l'industrie agroalimentaire productiviste, ou, plus largement encore, contre la mondialisation et les politiques néolibérales.

Si ces mouvements n'avaient pas l'ambition de s'immiscer dans les mécanismes de pouvoir institutionnel, ils avaient cependant comme volonté de remettre en question l'ordre établi en atteignant les autorités politiques par la protestation et l'opposition. À chaque mobilisation, le concept d'écoféminisme s'est dès lors davantage

¹⁸ Traduction personnelle de l'anglais : « *Ecofeminism's political goals include the deconstruction of oppressive social, economic, and political systems and the reconstruction of more viable social and political forms* ».

développé et précisé, pour devenir dorénavant un courant de pensée complexe et global.

Au fil du temps, l'écoféminisme a donc imprégné de multiples mouvements et organisations de justice sociale. Par cela, les idées féministes ont complété les revendications écologistes, et inversement. L'écologie fait donc dorénavant partie du combat des femmes (Krauss, 2016; Merchant, 1996), tout comme le féminisme a pénétré les mouvements écologistes.

6. Conclusion intermédiaire

Cette revue de littérature nous permet donc d'avoir une meilleure compréhension théorique des mouvements sociaux et de leurs répertoires d'action, ainsi que des mouvements de justice environnementale, féministes et écoféministes : ces derniers peuvent alors tirer parti d'un large éventail de formes d'action possibles pour faire valoir leurs intérêts et atteindre les autorités politiques.

L'enjeu est dès lors de comprendre la posture des organisations et mouvements écoféministes pour ce qui est de la diffuser de leurs idées, dans l'objectif de transformer la société en un monde plus égalitaire et plus respectueux de l'environnement : quelles stratégies sont mises en œuvre ? à travers quelles approches et modes d'action ? quelles idées et valeurs sont mises en avant ? de quelle manière les acteur·rices sont-iels mobilisé·es ? quelles sont les réactions des autorités ?

Chapitre 2. Méthodologie d'analyse des écoféminismes belges : une étude qualitative par théorisation ancrée

Les diverses notions théoriques énoncées dans le chapitre précédent soulèvent une question fondamentale à élucider au cours de cette recherche, qui consiste à tenter de comprendre comment les mouvements écoféministes parviennent à mobiliser des individus et des ressources, et quelles stratégies et modes d'action ses membres choisissent de mettre en place dans l'objectif de faire valoir leurs idées. Il s'agit alors d'analyser divers angles de la mobilisation de ces mouvements : les acteur·rices présent·es, les ressources mobilisées, ainsi que les stratégies et modes d'action choisis. La question de recherche qui en découle est alors la suivante :

Comment les écoféminismes en Belgique francophone cultivent-ils leur rapport à la politique ?

1. Question de recherche et cas d'étude

Si les idées écoféministes imprègnent de plus en plus d'organisations et de mouvements sociaux, le choix réalisé a été de se focaliser sur certaines organisations militantes précises. Dans un souci de diversification de la population étudiée, tout en gardant une certaine pertinence dans la sélection des acteur·rices interrogé·es, l'enjeu a été de s'intéresser à des personnes chez qui les idées écoféministes infusent et se développent, menant à des mobilisations et activités de réflexion. Cette étude se concentre donc sur des acteur·rices membres d'associations militantes ainsi que d'organisations de recherche se penchant sur l'écoféminisme, et qui, par la protestation ou l'information, peuvent parvenir à sensibiliser la population, voire à faire émerger certaines idées sur l'agenda politique.

Par ailleurs, l'écoféminisme étant un objet global la détermination des cas d'étude a fait face à un large panel de pays pertinents dans l'analyse du mouvement. Si le projet initial était de se pencher sur une étude croisée et comparative des écoféminismes dans trois pays européens – la France, la Belgique et l'Espagne – afin de pouvoir analyser de manière complète l'étendue et les enjeux de ces mouvements en fonction des contextes sociaux et politiques nationaux, un choix a été initié afin de réduire le spectre d'analyse. L'idée a alors été, par la réduction de la délimitation spatiale de l'étude, d'en favoriser l'approfondissement théorique et empirique : dans un souci de faisabilité de la recherche pour un mémoire de master, le cadrage alors été réduit à la Belgique francophone. L'objectif est alors de fournir une approche complète et pertinente de la situation de l'écoféminisme dans ce pays, afin de mieux en comprendre les enjeux, par un regard holistique.

2. Intérêt de la recherche

Bien que l'écoféminisme pénètre de plus en plus l'espace public, l'intérêt de cette étude repose sur le manque de littérature s'intéressant aux actions écoféministes et la mise en avant de leurs valeurs. Les écrits de penchant sur l'écoféminisme sont en effet en grande partie des théorisations philosophiques et des productions purement académiques du mouvement et de ses idées : très peu se fondent sur des analyses concrètes d'application de ce projet politique au sein du monde social. Il apparaît donc pertinent de s'atteler à compléter la littérature, sous un angle peu répandu.

De surcroît, si le terme d'écoféminisme est né sous la plume de Françoise d'Eaubonne (1974) en France, la littérature francophone sur le sujet est relativement faible en comparaison à la littérature anglophone, bien qu'elle se développe ces dernières années par l'écriture de nouveaux articles ou la traduction d'analyses étrangères déjà existantes (Luyckx, 2023). Cette étude a donc pour objectif de

fournir davantage d'éléments d'analyse au sein de la littérature francophone, qui plus est en se fondant sur un cas encore très peu exploité : la Belgique. Ce projet de recherche peut donc représenter l'opportunité d'élargir les recherches précédemment conduites et d'offrir de nouvelles perspectives d'analyse.

3. Choix de l'approche : une méthode inductive par théorisation ancrée

3.1. Une approche qualitative inductive

Cette étude repose sur une approche qualitative, qui permet de saisir l'expérience et le vécu des personnes interrogées, en analysant en profondeur les données recueillies. Cette approche met alors l'accent sur les significations qui ne peuvent être examinées ou mesurées quantitativement (Cleary et al., 2014; Denzin & Lincoln, 2005). Cela a donc permis d'obtenir des données pertinentes et de les analyser en profondeur afin de répondre à la question de recherche.

Dans cette optique, la démarche adoptée est une approche inductive, qui consiste à partir d'observations concrètes afin de produire des analyses théoriques et des conclusions plus générales. Elle a donc pour but de développer des théories sur le sujet et de conclure certains éléments qui peuvent potentiellement être généralisés à d'autres cas d'étude. Il a donc été question de démarrer l'analyse à partir de données brutes concrètes et observables, pour se diriger progressivement vers l'analyse théorique (Beaugrand, 1988; Paillé, 2017; Paillé & Mucchielli, 2021).

Ces choix se justifient notamment par le manque de littérature précédemment évoqué : observer, sur le terrain, la réalité de l'engagement et de la recherche écoféministe a donc permis de fournir davantage d'informations et d'éléments d'analyse concrets. Et ce, plus particulièrement dans la mesure où l'écoféminisme est un sujet d'étude particulièrement complexe et multifacette, qui a donc nécessité de s'émanciper de cadres d'analyse trop paralysants.

Par ailleurs, cette approche qualitative repose sur une méthodologie par théorisation ancrée, qui, selon Alex Mucchielli (2009) :

[vise] à générer inductivement une théorisation au sujet d'un phénomène culturel, social ou psychologique, en procédant à la conceptualisation et la mise en relation progressives et valides de données empiriques qualitatives (p. 206)

Il s'agit donc d'ancrer les analyses dans des données concrètes du terrain, en élaborant des conceptualisations et en établissant des liens entre les diverses notions soulevées.

Pour cela, la théorisation ancrée, dans le but d'obtenir des analyses les plus robustes possibles (c'est-à-dire les plus proches de la réalité objective), procède en des allers-retours constants entre récolte de données et analyse. Ces deux étapes se réalisent alors de façon simultanée de sorte à s'alimenter mutuellement. Concrètement, cela signifie que le processus d'analyse est évolutif, et que les nouvelles idées qui émergent des analyses permettent d'adapter les processus de recueil de données, et ce tout au long du travail de recherche (Lejeune, 2019; Mucchielli, 2009).

Une récolte de données rigoureuse, au plus près du terrain, a donc permis l'élaboration, par la théorisation ancrée, de pistes d'analyse concernant les façons selon lesquelles les acteur·rices du monde écoféministe sont mobilisé·es, les choix réalisés en termes de mode d'action ou de valeurs, ainsi que l'accueil que leur réserve les autorités politiques.

3.2. Une récolte de données par le biais d'entretiens

Afin d'opérer une collecte de données complète et pertinente, un choix a été réalisé, qui consiste en la réalisation d'entretiens semi-directifs auprès d'actrices en lien de près ou de loin avec le monde écoféministe. Cela a dès lors nécessité la production d'un guide d'entretien ainsi que la sélection des personnes à interviewer. Concrètement, cela a donné lieu à cinq entretiens, en ligne ou en

présentiel, chacun d'une durée allant de 45 minutes à 1 heure et 12 minutes, et réalisés de mars 2023 à juin 2024, en plusieurs phases.

Le choix d'un cadrage semi-directif des entretiens repose dans la volonté d'obtenir des réponses davantage pertinentes, proches de la réalité du terrain, et qui permettent l'approfondissement de certains thèmes spécifiques, ainsi qu'une compréhension complète des enjeux liés aux mouvements écoféministes (Imbert, 2010).

Le guide d'entretien ainsi élaboré a donc permis d'orienter les échanges autour de thèmes et de sous-thèmes offrant des perspectives d'analyse concernant la question de recherche, tout en suivant un déroulement logique (Combessie, 2007; Imbert, 2010). Concrètement, le guide d'entretien initial – visible à l'Annexe 1 – se penchait sur les questions des stratégies et modes d'action des écoféminismes, des enjeux soulevés et des objectifs recherchés, mais également des réponses institutionnelles obtenues de la part des autorités politiques.

En revanche, la nature même de la méthode de théorisation ancrée demandant de constants allers-retours entre la récolte de données sur le terrain et l'analyse (Lejeune, 2019; Mucchielli, 2009), ce guide a été sujet à de multiples modifications au cours de cette recherche. L'émergence de nouveaux questionnements a donc mené à la transformation des thèmes et sous-thèmes abordés, à l'approfondissement de certaines questions spécifiques, ainsi qu'à la réorientation des discussions. Et ce, jusqu'à l'acquisition d'une redondance dans les réponses obtenues : la saturation théorique (Allard et al., 2020; Combessie, 2007; Lejeune, 2019; Mucchielli, 2009; Paillé, 1994, 2017). Le guide, loin d'être fixe, a donc eu un caractère toujours provisoire et évolutif au cours de la progression de l'analyse (Lejeune, 2019; Mucchielli, 2009; Paillé, 1994), et les entretiens ont pris place par phases.

Cette collecte de données par entretiens s'est par ailleurs accompagnée de la tenue d'un journal de bord, dans le but d'ancrer l'analyse dans le terrain et les données empiriques. En gardant une trace de la progression de l'enquête, cet outil a donc œuvré pour réduire la distance entre les données tangibles récoltées, et la phase de théorisation, dans l'objectif de favoriser la validité des pistes d'analyse (Lejeune, 2019).

Cette récolte de données par entretien a suivi une logique de saturation théorique, ne pouvant être stoppée qu'une fois l'obtention d'une analyse suffisamment complète, pertinente et scientifiquement solide (Paillé, 2017).

3.3. Une sélection d'actrices investies autour du mouvement écoféministe belge

Les entretiens ont été réalisés auprès d'actrices s'identifiant comme écoféministes ou s'intéressant au mouvement, sur le plan militant ou académique, de manière à obtenir un panel relativement représentatif du mouvement et de ses enjeux. Dans le cadre d'une méthode de théorisation ancrée pour récolter et analyser les données en s'ancrant dans l'empirie, la liste des personnes à interviewer n'a cependant pas été entièrement fixée de manière figée en amont de la récolte de données, mais a subi des modifications en fonction des nouvelles questions émergeant des premières analyses. Plutôt que prédéterminée, cette liste a subi des transformations séquentielles en fonction des divers concepts et questionnements émergeant des premiers entretiens (Cleary et al., 2014; Lejeune, 2019; Mucchielli, 2009; Paillé, 1994).

Cependant, la sélection des personnes à interroger a reposé sur des éléments sociodémographiques et idéologiques fixés à l'avance : il s'agit d'actrices s'identifiant ou travaillant autour de l'écoféminisme en Belgique francophone. Qu'elles se rapprochent du mouvement par leur vision théorique ou leur mobilisation activiste, toutes ont alors

un lien plus ou moins proche avec l'écoféminisme. Les organisations et chercheuses belges s'intéressant à l'écoféminisme ont donc été toutes contactées de façon systématique.

Ainsi, les personnes choisies dans le cadre de ces entretiens sont issues du monde associatif dans leur grande majorité, mais également de la sphère académique. Elles travaillent dans des universités, s'investissent dans des ASBL et ONG telles que Le Monde selon les Femmes ou encore les Amis de la Terre Belgique, et participent à des projets d'éducation permanente et de sensibilisation, entre autres. L'Annexe 2 établit une liste des actrices interviewées lors de ce travail de recherche, tandis que l'Annexe 3 présente une cartographie des écoféminismes belges francophones. Si ce mouvement est absent des partis politiques, il est en effet répandu dans les ONG et ASBL, infuse dans les universités, et pénètre les maisons d'édition, et ce tant sur le plan théorique que militant. Les personnes interrogées sont alors toutes issues d'au moins un de ces trois pôles, dans l'optique de se pencher sur tous les modes d'existence du mouvement.

En outre, si peu d'entre elles se considèrent à proprement parler comme écoféministes, dans la mesure où cette « *étiquette* » est souvent délaissée, chacune s'intéresse d'une manière ou d'une autre aux actions et pratiques écoféministes, que ce soit sur le plan activiste ou de la recherche. Cela offre alors un panel représentatif des enjeux écoféministes en Belgique.

4. Analyse des données : un travail de théorisation ancrée

En suivant la méthode de la théorisation ancrée, l'idée est de conduire des entretiens, tout en analysant le contenu, de manière simultanée, et en suivant de façon rigoureuse les six étapes cruciales d'étude des données recueillies (Allard et al., 2020; Mucchielli, 2009; Paillé, 1994, 2017). Cependant, avant de se lancer dans les diverses phases de cette méthode, il a été choisi de compléter cette analyse par

une première étude phénoménologique, dans l'objectif d'approfondir la compréhension des données (Paillé & Mucchielli, 2021).

4.1. Une étape cruciale à l'analyse des données : la retranscription des entretiens

Une fois les données recueillies et enregistrées lors des entretiens semi-directifs, ceux-ci ont été retranscrits, de façon exhaustive afin d'obtenir la meilleure fiabilité dans l'étude de la pensée des actrices interrogées. C'est sur la base de ces retranscriptions qu'ont pu se réaliser les différentes étapes d'analyse des données.

4.2. Une première analyse phénoménologique des données d'entretien

Pour favoriser un meilleur ancrage empirique des analyses, il a été décidé de mettre en place une première étude phénoménologique des données : après avoir retranscrit et relu les entretiens de manière attentive et approfondie, un travail d'explicitation et de condensation a donc été réalisé, par la production d'énoncés phénoménologiques. Cela a permis la synthétisation du sens des textes, et donc en une première amorce d'analyse permettant la clarification et la simplification des données (Paillé & Mucchielli, 2021).

Dans la mesure où l'écoféminisme est particulièrement polyphonique dans ses revendications et ses modes d'expression, à la manière d'« *une nébuleuse* » (Jeanne et Claudine L.), d'« *une galaxie* » (Jeanne), cette première étape d'étude des discours apparaît comme primordiale pour assurer une bonne compréhension des enjeux soulevés et favoriser des analyses robustes.

4.3. L'analyse par théorisation ancrée : le suivi rigoureux des six étapes d'étude des entretiens

Après ce premier examen phénoménologique des données, s'en est suivi l'analyse par théorisation ancrée, qui repose sur six étapes bien précises : codification, catégorisation, mise en relation, intégration,

modélisation, et théorisation (Allard et al., 2020; Mucchielli, 2009; Paillé, 1994, 2017).

Cette méthode a donc nécessité une première codification des propos par le biais de mots, expressions ou phrases, pouvant répondre à des questions portant sur le sens du discours, avant la réalisation d'une première étape d'analyse : la catégorisation. Cette phase, cruciale, a alors eu pour objectif l'établissement de qualifications conceptuelles des idées soulevées lors des entretiens, de manière à comprendre la substance des enjeux. Par la suite, une mise en relation des catégories a permis de mettre en lumière les liens établis, par les personnes interrogées, entre divers phénomènes, sous forme de schématisation. Les étapes d'intégration – qui consiste en l'identification des phénomènes et problèmes principaux – et de modélisation – qui permet de dégager les caractéristiques des phénomènes centraux – ont dès lors mené à une ultime phase de l'analyse : la théorisation. C'est ici qu'ont pu être tirées les conclusions principales de ce mémoire, en s'ancrant de la manière la plus solide possible dans les données empiriques du terrain (Intissar & Rabeb, 2015; Mucchielli, 2009; Paillé, 1994, 2017; Paillé & Mucchielli, 2021).

5. Biais et retour réflexif sur la méthodologie adoptée

Il est cependant important de prendre conscience des biais de cette recherche. Tout d'abord, bien que la méthode qualitative par entretiens permette d'explorer le sujet en profondeur et dans toute sa complexité (Cleary et al., 2014; Hewitt, 2007), il est clair que ce type d'approche peut avoir comme conséquence une grande subjectivité, dans la mesure où les résultats peuvent dépendre fortement des interprétations individuelles du chercheur·euse. La manière dont les entretiens sont menés, interprétés et analysés peut donc être influencée par ses croyances, ses hypothèses et ses idées préconçues (Hewitt, 2007). Et, qui plus est, avec un nombre d'entretiens assez limité. C'est pourquoi il a été nécessaire d'opérer une théorisation

ancrée de la manière la plus rigoureuse possible afin de scrupuleusement ancrer les analyses dans l'empirie. Cette méthodologie a donc été suivie étape après étape avec beaucoup de sérieux. L'arrêt des analyses n'a donc pris place qu'une fois la saturation des données atteinte, permettant d'obtenir des réponses fiables et exhaustives à la question de recherche (Paillé, 2017).

Cependant, il apparaît nécessaire de noter que le nombre d'entretiens de cette enquête est assez limité, ce qui peut mener à un biais de sélection (Cleary et al., 2014). La faible quantité d'interviews dans le cadre de ce mémoire repose sur deux explications principales. D'une part, dans la mesure où très peu d'actrices se déclarent écoféministes ou ne s'y intéressent dans leurs recherches, et que le nombre d'organisations portant des idées écoféministes est lui aussi assez faible, il est difficile de réaliser une recherche sur l'écoféminisme en Belgique reposant sur une multitude d'entretiens. D'autre part, les requêtes visant la réalisation d'interviews ont fait face à de multiples refus. Sur plus d'une cinquantaine de personnes et d'organisations contactées, seulement cinq ont alors répondu par la positive. Si le manque de temps était souvent évoqué – et surtout pour le personnel académique – beaucoup se sont déclarées inaptes à répondre à des entretiens. Bien que celles-ci aient réalisé des recherches sur les questions écoféministes où s'étaient engagées d'une manière ou d'une autre dans ces mouvements, l'incompétence et l'incapacité à aider la recherche par le biais de ce mémoire ont donc été un motif de refus.

Cela peut s'expliquer par le fait que l'écoféminisme belge (que ce soit en termes de recherche théorique ou d'activisme) est composé presque exclusivement de femmes – puisque le mouvement appuie son idéologie et ses revendications sur les expériences féminines. Or, les femmes tendant à davantage subir un certain syndrome de l'imposteur dû à leur éducation et à la construction sociale de leur rôle de genre, elles ont tendance à moins se mettre en avant, ce qui peut donc avoir des conséquences pour ce type d'études. On a pu en

effet observer ici que nombreuses sont celles qui ne préfèrent pas être interrogées sur le sujet, évoquant leur incompétence. Lidia, interrogée ici, mettait alors en exergue dans quelle mesure les femmes sont éduquées à agir plutôt qu'à parler et à se mettre en avant :

« Et là, tu peux voir encore ce qu'est l'écoféminisme. La plateforme d'accueil des réfugiés, c'est que des femmes. Les initiatives de transition, 80% sont des femmes. Les ateliers [...] c'est des femmes. Les marches climatiques, c'est des jeunes filles. Beaucoup de femmes. Après, quand tu vois des petites vidéos YouTube sur l'effondrement et les problèmes climatiques, trouve-moi des femmes. [...] Je ne peux te citer que des noms d'hommes. Pas de femmes. Donc, tu vois, c'est une dichotomie. C'est ceux qui parlent, qui sont visibles, et ceux qui font. Pourquoi ? Parce qu'on est éduquées à faire, et on n'a pas été éduquées à se mettre en valeur » (Lidia)

Les femmes, qui représentent la grande majorité des activistes environnementalistes (d'Eaubonne, 1974; Kirk, 1997), et la quasi-totalité des écoféministes, ont donc pu s'avérer réticentes à répondre à des interviews. Ainsi, bien que le panel d'interviewées ait tendu à être le plus divers et hétérogène possible afin d'obtenir une plus grande pertinence et représentativité des résultats obtenus, ces éléments ont été des obstacles dans la récolte des données.

Ceux-ci ont cependant pu être contrés par la réalisation d'entretiens particulièrement riches, tenus auprès de personnalités très compétentes. Par-là, cette récolte de données a pu mener à des analyses pertinentes et approfondies, et une étude complète et holistique du sujet. Très vite, une saturation théorique a donc été atteinte, permettant de clôturer les phases d'entretiens : malgré des reformulations du guide et des réorientations des thèmes traités, les informations et perspectives recueillies se sont rapidement répétées, sans apporter de nouvelles données significatives.

Par ailleurs, dans la mesure où le spectre de l'écoféminisme est assez restreint au niveau du nombre de personnes qui s'y identifient ou qui s'y intéressent en Belgique, il en résulte que lors des demandes

d'autres contacts, ce sont toujours les mêmes noms qui revenaient, soulignant dès lors l'étroitesse du mouvement en Belgique, et la pertinence des données déjà récoltées.

Les biais associés à cette recherche ont donc pu être contournés évités, par une application rigoureuse des méthodologies, et la conduite d'entretiens riches et profondément pertinents.

Chapitre 3. Les écoféminismes belges comme mouvement polyphonique

Ce chapitre a pour ambition de présenter et de proposer une analyse des résultats obtenus lors du recueil des données, en mettant en lumière la manière selon laquelle les mouvements écoféministes en Belgique s'organisent, agissent et tentent de diffuser leurs idées.

1. Une faible institutionnalisation des écoféminismes belges

1.1. « Polyphonies écoféministes » : une pluralité de formes d'actions collectives

Ce qui apparaît clairement dans l'écoféminisme, est que ces mouvements ne semblent que très peu structurés dans le monde francophone. Ainsi, comme le souligne Jeanne :

« ce qu'on peut dire, c'est que c'est un mouvement social et politique, ou mouvement, c'est peut-être trop cohérent. Non, une nébuleuse, une galaxie qui regroupe, [...] plutôt, plein de mouvements et de collectifs, de luttes, d'associations. Donc il y a cet aspect très lutte de terrain, et qui, en même temps, est aussi un mouvement d'idées, de théorisation, qui a renouvelé plein de domaines des sciences humaines » (Jeanne)

Si les écoféminismes se déclinent entre activisme et théorisation, ils prennent une multitude formes, et ce de manière faiblement institutionnalisée, à la différence de grands mouvements sociaux traditionnels tels que le mouvement ouvrier. Avec des « rassemblements de petits collectifs » (Claudine D.), l'écoféminisme en Belgique apparaît faiblement cohérent. Pour Mathilde, « c'est ça qui est chouette avec l'écoféminisme, c'est que c'est assez pluriel. Et que ça permet de rentrer par différentes portes dans cette thématique, dans le mouvement ». Les écoféminismes belges sont donc particulièrement hétérogènes et multifacettes, ce qui en fait leur particularité en tant que mouvement.

Pour certain·es, cette faible institutionnalisation qui prend la forme d'une pluralité de valeurs, d'approches, de modes de revendications et d'action, permet dès lors de toucher davantage de personnes.

« Je trouve que ça apporte vraiment une pluralité au mouvement qui peut parler à énormément de personnes. [...] Je sais que, par exemple, la spiritualité ne parle pas forcément, mais on peut y rentrer par d'autres biais qui sont beaucoup plus rationnels, comme ce rapport à la terre, comme ce rapport au corps [...]. Et j'aime beaucoup jouer avec ça et avec [...] ces différentes portes d'entrée. [...] C'est ça, je trouve, la richesse de ce mouvement. » (Mathilde)

Les écoféminismes se singularisent par une multitude de formes, de revendications, de stratégies et de modes d'action, qui dépassent les spectres classiques de l'analyse des mouvements sociaux. Claudine L. et Lidia préfèrent d'ailleurs parler de « *polyphonies* », tandis que Jeanne choisit les mots « *nébuleuse* » ou « *galaxie* » plutôt que d'évoquer le terme de mouvement social, « *parce qu'on ne veut pas, surtout pas parler de mouvements* » (Claudine L.).

1.2. Les complexités de l'identification à l'écoféminisme : entre pratiques et « étiquette »

Bien que l'identité collective et le sentiment d'appartenance à un groupe plus large et défini soit une des caractéristiques nécessaires à la formation des mouvements sociaux classiques (Della Porta & Diani, 2013; Diani, 1992; Tilly, 1979; Touraine, 1978), un point central concernant l'attitude des individus s'intéressant aux écoféminismes, est que la plupart de s'identifient pas comme tel·les, bien que nous puissions les y associer de par leurs idées ou leurs actions. Une énième « *étiquette* », en addition à d'autres identités (écologiste, féministe, antiraciste, ou encore anticapitaliste), est vue comme superflue. C'est ce qu'affirment les actrices interrogées :

« Je ne m'identifie pas. C'est aussi une des conclusions de notre recherche. C'est que, la plupart des gens que nous avons interviewés ne prennent pas cette étiquette-là. C'est une

étiquette de plus et je pense qu'on a plus besoin d'articulation que d'étiquette. » (Claudine D.)

« Mais en fait je ne sais pas s'il est nécessaire de s'identifier comme écoféministe, [...] c'est très peu de gens qui s'identifient comme tel » (Lidia)

Par ailleurs, si certaines actions et personnes qui pourraient être associées à l'écoféminisme ne se définissent pas de cette manière, d'autres s'y identifient d'emblée alors qu'elles ne montrent pas clairement de traits écoféministes¹⁹ en tant que tels. Ainsi, cela signifie d'une part que ne pas se revendiquer écoféministe ne signifie pas nécessairement ne pas avoir des pratiques qui puissent être attribuées à l'écoféminisme ; et, d'autre part, que s'identifier en tant qu'écoféministe n'implique pas toujours le développement d'actions purement écoféministes. Ce souci d'identification en Belgique n'est alors pas sans rappeler ce que la sociologue et activiste australienne Ariel Salleh (2016) évoque lorsqu'elle parle des dimensions subjective et objective de l'identité écoféministe. Il existerait une identité subjective, qui correspond au sentiment qu'ont les individus face à leur propre identité ; ainsi qu'une dimension objective et structurelle, qui considère qu'« *un-e écoféministe est toute personne qui mène des activités écoféministes* » (p. 352). La question de l'identification, objective comme subjective, est donc complexe dans l'écoféminisme, et floute les frontières d'appartenance au mouvement.

1.3. Une faible structuration des actions écoféministes

Les écoféminismes belges sont en outre marqués par une faible structuration de leurs relations et de leurs actions. Si les mouvements sociaux donnent souvent naissance à des organisations de mouvement social qui permettent d'institutionnaliser l'action collective, de soutenir et de structurer la mise en avant de leurs

¹⁹ À noter que l'écoféminisme et les actions qui y sont associées sont ici à comprendre comme le fruit de la revendication d'une interconnexion entre les discriminations (voire l'exploitation) des femmes et de la nature.

intérêts et objectifs sous une forme relativement formalisée et hiérarchique (Benford & Snow, 2000; Della Porta & Diani, 2013; Walder, 2009), ce n'est pas (ou pas encore) le cas des écoféminismes : ce type d'organisation est quasiment inexistant dans le paysage politique belge (Reyes i Raventós, 2022).

Par exemple, comme beaucoup, le Monde selon les Femmes, qui est une des associations féministes belges les plus importantes, qui a produit une grande partie des analyses théoriques écoféministes, ne déclare pas appartenir à l'écoféminisme : « *mon organisation ne s'identifie pas particulièrement comme écoféministe* » (Lidia). Certaines commissions internes à de plus vastes organisations sont toutefois parfois créées, comme c'est le cas de la Commission Écoféminisme des Amis de la Terre Belgique, ou encore le groupe Écoféminisme de Greenpeace. Un des deux objectifs du travail de Mathilde aux Amis de la Terre est notamment de faire connaître l'écoféminisme sur la scène politique belge. Cependant, ce phénomène semble minoritaire ; cela ne permet alors pas de réelle structuration plus ferme des intérêts et des revendications écoféministes sur le plan politique.

Par ailleurs, la structuration hiérarchique et la formalisation des relations à l'intérieur des mouvements ne sont pas ce qui caractérise les écoféminismes belges : ces derniers privilégient souvent une organisation décentralisée et inclusive. Souvent, c'est un fonctionnement « *en cercle* » (Claudine D.) qui prime, marqué par l'horizontalité des rapports sociaux pour définir les modes de fonctionnement internes. Pour Claudine D., prime l'horizontal sur un mode de « *structuration hiérarchique* » : « *plutôt que de penser structure [...] on va vers plus d'horizontalité, vers plus de diversité* » (Claudine L.). A l'inverse de mouvements plus institutionnalisés et formalisés sous forme d'organisations, où règnent une division fonctionnelle des missions et des activités, ainsi que des dynamiques hiérarchiques et structurelles (Della Porta & Diani, 1999, 2013),

l'action collective écoféministe se traduit donc par des réseaux davantage informels, hétérogènes et déstructurés. Si cette horizontalité vise à s'opposer aux dynamiques de pouvoir traditionnelles – souvent patriarcales –, elles ne correspondent alors pas aux schémas classiques des mouvements sociaux, où priment leadership, structuration des relations et formalisation des objectifs. Claudine D. affirme plutôt que ces modes de fonctionnement classiques sont en réalité « *très peu écoféministes* ».

L'idée est d'incarner, dans les actions écoféministes, les valeurs de justice sociale et d'égalité promues par le mouvement. Claudine L. montre alors que les valeurs écoféministes se reflètent dans ses modes de fonctionnement :

« C'est-à-dire que je suis de plus en plus pour l'horizontalité, pour la non-hiérarchisation, la non-dualisation, la non-opposition. C'est [l'idée de] l'harmonie et remettre ensemble les choses opposées. [...] L'écoféminisme offre des théorisations et surtout des méthodologies pour ça. » (Claudine L.)

Ynestra King (2016), citée dans le recueil écoféministe d'Emilie Hache, montre d'ailleurs la volonté écoféministe de s'éloigner de la rigidité fonctionnelle patriarcale, et de mettre en avant des modes d'agir plus souples, plus sensibles et créatives. Elle souligne l'« *opposition à la bureaucratie, à la gesticulation politique pontificale, à la rigidité et au manque d'imagination du monde des hommes en cravate et en uniforme* » (King, 2016, p. 106). Mettre fin aux systèmes de domination rime avec l'émancipation des cadres conceptuels traditionnels, marqués par les divisions, la verticalité et les rapports hiérarchiques, typiques des schémas capitalistes et patriarcaux.

Claudine D. et Claudine L. évoquent même la notion d'« *anarchisme* » pour décrire le mode de fonctionnement des écoféminismes en Belgique :

« la grosse tendance que je constate dans l'écoféminisme se rattache quand-même, un peu comme dans le féminisme des

*années 70, à une approche stratégique ou tactique anarchiste »
(Claudine D.)*

Claudine L. s'identifie d'ailleurs elle-même comme influencée par l'anarchisme, de la même manière que l'est l'écoféminisme, pour montrer leur rejet mutuel de la structuration et de la formalisation.

2. Un large cadrage des revendications : une nébuleuse de revendications centrées autour de l'entrelacement des systèmes de domination

Un élément important soulevé dans cette étude repose dans la grande diversité des revendications et des modes d'actions, qui s'adaptent en fonction du contexte :

*« l'agenda de revendications, il va être très variable. [...] Je sais que ce n'est pas la même chose d'être une jeune adolescente habitée pour les questions romantiques ou des sexualités, etc. ; que si tu es dans la trentaine, c'est la question du travail domestique et des enfants ; que si tu es vieille ; que si tu es dans un quartier contaminé ; que si tu es rural ou urbain. Donc l'agenda, je pense qu'il s'insère très fort dans son terrain. »
(Lidia)*

2.1. L'entrelacement des systèmes de domination : une revendication structurelle et intersectionnelle

Bien que l'écoféminisme belge soit profondément polyphonique, une idée est centrale, et consiste à mettre en lumière l'entrelacement des discriminations faites aux femmes et à la nature. On postule alors « qu'il y a des imbrications étroites entre les différents systèmes de domination, notamment la domination sur la nature et la domination sur les femmes » (Jeanne). Pour Claudine L., « il y a un souci, oui, de faire des parallèles, [...] des connexions entre les différents modes de domination ». Un dénominateur commun majeur aux luttes écoféministes concerne donc la question des systèmes de domination croisés dont sont victimes à la fois les femmes et la nature.

Les mobilisations et formes d'action écoféministes partent donc toutes d'un sentiment criant de discrimination ressenti à la fois par les femmes et par la nature, et c'est ce dernier qui pousse à l'action. Se forment des associations d'individus autour d'une cause globale commune qui allie féminisme et écologie. Cela concorde avec le concept de frustration relative analysé dans d'autres contextes, qui montre dans quelle mesure un sentiment d'injustice peut mener à une mobilisation d'individus (Mayer, 2023; Walder, 2009).

Cependant, toutes les actrices interrogées s'accordent à dire que la situation est en réalité plus complexe que le simple rapprochement de deux luttes – féministe et écologiste – dans la mesure où sont également analysés d'autres rapports de domination, dans une logique structurelle et intersectionnelle. L'intersectionnalité a une place de prédilection dans les écoféminismes : non seulement les systèmes de domination patriarcal et capitaliste nuisent aux femmes et à la nature de manière croisée, mais ce sont également les systèmes de domination coloniaux, racistes, spécistes et de classe qui sont remis en cause. Les écoféminismes postulent dès lors :

« qu'il y a des imbrications étroites entre les différents systèmes de domination, notamment [...] sur la nature et [...] sur les femmes, mais l'écoféminisme, il a toujours été intersectionnel, donc [...] il a toujours aussi pensé l'imbrication avec les systèmes de domination de classe sociale, [...] de race, [...] des pays riches sur les pays pauvres » (Jeanne)

« Ce côté intersectionnel, anticapitaliste, décolonial de l'écoféminisme » (Jeanne), qui permet de « recouper les différents modes de domination » (Claudine L.), et multiplie les enjeux, est donc fondamental, et génère une nécessité d'articuler toutes ces luttes afin d'atteindre une meilleure compréhension du monde :

« Pour moi, c'est en fait comme un rideau. Une fenêtre avec beaucoup de rideaux [...]. Tu ouvres tes rideaux avec tes lunettes anticapitalistes, tu ne vois pas le soleil. Tu ouvres tes rideaux avec tes lunettes décoloniales, tu ne vois pas le soleil. Tu ouvres tes rideaux avec tes lunettes féministes, tu ne vois pas le soleil. Tu ouvres tes rideaux avec les rapports Nord-Sud

... En fait, ça ne suffit pas d'ouvrir un rideau. Il faut vraiment ouvrir tous ces rideaux-là et donc articuler, en fait. Ça, c'est une manière pour moi de le voir. » (Lidia).

Ce mouvement s'ouvre donc à une multitude d'expériences via son ambition intersectionnelle : ayant « *été approprié par tellement de personnes, de tellement d'horizons différents, [...] il peut faire écho à énormément de monde* » (Mathilde).

Mais, plus que de simplement montrer les interconnexions entre ce différents systèmes de domination, l'enjeu saillant des écoféminismes est de les remettre profondément en question. En « *[cherchant] à comprendre comment tous ces systèmes de domination sont reliés* » (Jeanne), il s'agit, via des pratiques et actions écoféministes, de parvenir à les démêler, à les déraciner en faveur de la justice sociale.

2.2. Des approches micro et macro de la lutte écoféministe

La lutte contre les systèmes de domination et la mise en lumière de leurs imbrications apparaissent alors comme un aspect macro des revendications écoféministes belges. C'est plutôt ici l'idée de luttes davantage politiques en termes d'atteinte des autorités et de transformation du système et des cadres de pensée à l'échelle globale, par la remise en cause des valeurs fondamentales sur lesquelles se fondent nos sociétés. Dans cette approche, les écoféministes cherchent alors à renverser les cadres, et à refonder totalement la société : Lidia parle notamment du fait de « *déraciner un paradigme en fait, un paradigme de la domination* ». Et c'est ce que nous allons voir dans la suite de cette analyse.

Mais, d'un autre côté, ce sont également des revendications situées à l'échelle micro qui sont mises en avant par les écoféminismes belges, et qui, plutôt que de se porter sur la remise en cause des dominations croisées de manière assez théorico-conceptuelle, se penchent davantage sur des enjeux individuels, proches du terrain et ancrés

dans la pratique, et concernent le développement personnel et le soin de soi. Cette seconde approche repose alors sur l'idée d'aimer et de maîtriser son corps, de prendre soin de soi, de travailler sur soi, de développer ses compétences et connaissances individuelles, de donner de la puissance à son esprit et à son corps, et de promouvoir son indépendance et son autonomie personnelles. Il s'agit donc de développer sa « *capacité propre de penser, de sentir, de décider* » (Stengers, 2015, citée dans Molinier, 2023, p. 292), par l'alimentation, le culte du féminin sacré, le suivi des cycles, ou encore la réappropriation de la figure de la sorcière et de la spiritualité, etc. L'idée est celle du *care*, « *pour s'aider [...] à se remettre en lien avec des cycles, qui nous permettent de prendre en compte notre fatigue, nos temps morts* » (Claudine L.), mais également « *faire le lien autour du cycle naturel, enfin, le cycle menstruel et la lune, les sorcières, etc* » (Jeanne). Mathilde utilise notamment un exemple concret d'approche individuelle de l'écoféminisme :

« *On peut vraiment tellement le pratiquer à tout moment. Dans simplement une balade en pleine nature, mais quand on rajoute de le faire en conscience, et de se rendre compte de ce qui nous entoure, [...] d'y prêter attention, d'avoir un autre regard que de simplement traverser la nature, pour moi, on est déjà dans une pratique écoféministe, parce que c'est aussi savoir se resituer soi en tant qu'être-humain.* » (Mathilde)

Cette approche plus individuelle, qui place l'humain en harmonie avec son environnement, est située à un niveau davantage micro de développement personnel. Cela implique alors, pour certaines, des « *actions écoféministes plus à la limite du thérapeutique. Et donc là, l'action, elle est individuelle, mais elle n'est pas collective* » (Claudine D.). Cependant, d'autres considèrent que partir de situations et d'enjeux individuels peut permettre de « *comprendre qu'il y a quelque chose de collectif là-dedans* » (Lidia), dans le sens où une dynamique du « *privé est politique* » (Claudine D.) peut émerger, et créer une approche de repolitisation des enjeux individuels à des fins politiques plus larges. Cela crée alors des revendications situées à l'échelle des individus, qui génèrent alors des conséquences macro.

Le cadrage écoféministe des revendications apparaît donc comme particulièrement large, en s'étendant sur un spectre allant de la remise en cause des systèmes de domination de manière globale (ce qui passe par une analyse théorico-conceptuelle des rapports de pouvoir et une lutte à l'ambition de transformation sociétale), à des enjeux plus individuels et ancrés dans une approche du développement personnel et du soin de soi (ce qui passe à la fois par l'alimentation, le concept du féminin sacré ou du *care*, entre autres). « *C'est un peu éclaté* » déclare d'ailleurs Claudine D. en parlant de l'écoféminisme, qui se caractérise par sa « *grande diversité d'enjeux* ». Le cadrage des écoféminismes n'est donc pas très précis et se révèle même parfois flou lorsqu'il s'agit d'essayer de comprendre quelles actions peuvent, ou pas, être attribuées à l'écoféminisme.

2.3. Un dénominateur commun : le concept du *reclaim*

Quoi qu'il en soit, les écoféminismes belges reposent sur une notion primordiale, qui permet de comprendre à la fois la diversité d'enjeux mis en avant, mais aussi la multitude de modes d'action mobilisés : il s'agit du concept du *reclaim*, qui pourrait se traduire par la « réappropriation ».

« Je pense que c'est 'se réapproprier' le mot [...]. Mais se réapproprier quoi ? Se réapproprier ce qui nous a été ôté [...] en disant [...] 'ça n'a pas de valeur', 'c'est relié à la nature', 'ça n'a pas de prix'. » (Claudine D.)

« C'est se réapproprier quelque chose qui a été délaissé, ignoré, méprisé, qui fait partie souvent du savoir et des pratiques de femmes, et en faire une force [...]. Les femmes, elles disent 'Mais nous, on savait des choses essentielles, intéressantes. [...] On va aller retrouver ces savoirs-là. On en a besoin maintenant.' C'est un peu ça, le reclaim, quoi. C'est vraiment se réapproprier. Et en féminisme, c'est une bagarre, hein. » (Claudine L.)

L'idée centrale du *reclaim* concerne donc la réappropriation de ce qui a été méprisé et discriminé par les structures patriarcales et capitalistes. Dans un contexte de crise sociale et environnementale à

laquelle il semble nécessaire de trouver des solutions durables et inclusives, il s'agit donc de se donner l'opportunité de revaloriser de multiples perspectives diversifiées, afin d'élaborer de nouvelles pistes de solution au profit de la justice sociale, qui sortent des cadres classiques tout en apportant une réelle richesse.

Cependant, ce concept étant assez complexe et novateur, plusieurs entendements peuvent émerger dans le spectre écoféministe :

« tout le monde ne le comprend pas de la même manière. Parce que moi, je le comprends vraiment comme un travail d'archéologie historique. [...] Pour d'autres, c'est plutôt la réappropriation de la nature. » (Lidia)

Pour Claudine D., il s'agit dès lors de *« se réapproprier des thématiques qui avaient été mises de côté ou non, du fait que c'était assimilable à la nature »*. Cela implique une vision holistique de la nature, revalorisée, et la mise en avant de tout ce qui concerne la connaissance des plantes, les liens avec l'environnement, la promotion d'une certaine forme d'animisme et de spiritualité, etc. Pour Mathilde, il s'agit de *« se réapproprier les terres »*.

En revanche, Lidia perçoit, dans le *reclaim*, un mouvement plus vaste, qui va au-delà de la réappropriation spécifique de la nature. Elle parle alors d'*« archéologie historique »*, qui consiste à se réapproprier le passé, et donc ce qui a été invisibilisé et discriminé dans l'Histoire, en termes de connaissances, de savoir-faire et de manières de voir le monde.

« Il y a une question d'archéologie historique, ce qu'on appelle le reclaim, donc comment se réapproprier le passé. Donc, qu'est-ce qui a été invisibilisé ? [...] Comprendre l'Histoire, pas des points de vue de ceux qui ont gagné, mais aussi des autres points de vue. [...] En fait, ce que je fais avec cette Envélopédie-là²⁰, pour moi, c'est du reclaim. Je vais chercher et visibiliser

²⁰ Lidia fait ici référence à un ouvrage qu'elle a rédigé, *Mini « envélopédie » écoféministe*, publié par Le Monde selon les Femmes (Rodriguez Prieto, 2022). Ce livre vise à mettre en lumière des pratiques et savoir-faire de femmes, trop longtemps invisibilisés. Le terme « envélopédie » s'oppose à l'encyclopédie, qui manifeste des formes de savoir patriarcal et androcentré, en invisibilisant et en ignorant les expériences des femmes. Par l'utilisation d'un nouveau terme, ce livre

des choses qui ne sont pas visibles et qui nous permettraient d'aller vers une autre forme de paradigme. » (Lidia)

Cela passe donc par la réappropriation – ainsi que la revalorisation – de ce qui a été dénigré et invisibilisé puisqu'associé aux femmes. Ces dernières, dépossédées de leurs droits, de leurs savoir-faire et de leur autonomie par les systèmes dominants, doivent dorénavant être reconnues et revalorisées : on redonne donc une place centrale aux connaissances, expériences et perspectives féminines historiques longtemps omises et dévalorisées. Notamment, il s'agit de prendre en compte la logique du *care*, mais aussi le rapport au corps et au sensible.

L'exemple des sorcières est particulièrement frappant, puisqu'il s'agit de tout un pan de l'Histoire des femmes qui a été méprisé. Les sorcières deviennent un symbole de la discrimination structurelle des femmes, alors même qu'elles « *n'étaient que des femmes qui voulaient rester indépendantes tout en continuant d'appréhender la nature qui les entoure et de s'en servir à juste à bon escient pour se soigner* » (Mathilde). La réappropriation de la figure de la sorcière par les écoféministes est donc central, puisqu'il permet une revalorisation du lien entre femmes et nature, mais également des connaissances liées à la nature, ou encore une revendication de la femme libre et puissante, discriminée par le patriarcat et le capitalisme.

Le *reclaim* implique donc, pour certaines, de se réapproprier des connaissances historiques, et de mettre en valeur des récits marginalisés qui ont été négligés ou invisibilisés ; tandis que, pour d'autres, il permet de retrouver un lien avec la nature et de valoriser les êtres non-humains en tant que parties intégrantes de nos écosystèmes.

a pour objectif de visibiliser la mémoire historique féminine, en ouvrant à d'autres formes de pensée pour partager des actions de femmes.

3. Une multitude de modes d'action peu conventionnels

Face à une multitude d'enjeux et de revendications mis en avant par les écoféminismes, découle un constat, qui concerne la diversité de modes d'action disponibles pour exprimer ces valeurs. Lidia va alors jusqu'à affirmer qu'il n'existe pas de mode d'action typique chez les écoféministes : au contraire, le répertoire à leur disposition est aussi large que le spectre de leurs revendications.

3.1. L'invention de nouveaux modes d'action

Ce qui est intéressant est que les écoféministes adoptent des modes d'action caractérisés par leur créativité et leur inventivité. En fait, les acteur-rices écoféministes partent de leurs connaissances et de leurs acquis afin de faire entendre leurs voix, ce qui explique qu'« *elles ont utilisé des procédés qu'elles ont inventés* » (Claudine L.). Et c'est ce qu'explique Lidia :

« C'est clair, c'est créatif. [...] Mais par exemple, on voit beaucoup les textiles, on voit beaucoup des broderies, des patchworks, etc. [...] Quand elles réclament des choses, elles utilisent ce qu'elles ont, en fait. Donc, si on nous a appris à broder, à tricoter, on va tricoter et broder [...]. En fait, c'est comme prendre des casseroles pour faire du bruit. [...] Parfois, si on n'a pas la parole, je vais broder, je vais le faire autrement. » (Lidia)

Ainsi, à partir des normes sociales qui leur sont attribuées, qui se rapportent à l'espace privé, à la couture, à la sensibilité, ou encore à la gestion de la sphère familiale, ces femmes réutilisent ce qui leur a été appris pour en faire des modes d'expression. C'est cela qui se rapporte au *reclaim*, à la réappropriation. Alors, pour Lidia :

« Il y a plein de formes d'agir, en fait, assez créatives. [...] En fait, le fait de ne pas être dans des circuits, parfois, invisibilisés, permet d'être assez créative dans la manière d'intervenir » (Lidia)

La créativité et le développement de nouveaux modes d'action (Hache, 2016a, 2016b; King, 2016; Starhawk, 2015) est donc une notion particulièrement importante dans les écoféminismes. Et cela

passé alors, par exemple, par l'utilisation de l'art (comme l'art manuel, la poésie, la chanson, la peinture, le tissage ou encore la sculpture) qui n'était pourtant pas un mode d'expression prisé dans le cadre de mouvements sociaux plus traditionnels, comme le mouvement ouvrier pour n'en évoquer qu'un.

3.2. L'expression des émotions et la mobilisation du corps

Un des modes d'expression écoféministe fondamental repose sur la mise en avant des émotions et la mobilisation des corps : « *les émotions trouvent une place dans la pensée, les rencontres écoféministes* » (Claudine D.).

Cependant, si de nombreuses études mettent en lumière le fait que les écoféminismes reposent sur la mobilisation des émotions et la mise en jeu du corps comme aspect primordial de ces luttes, il est à noter que ce n'est pas cela qui en fait un mouvement particulier, dans la mesure où les émotions se retrouvent dans tout mouvement social. Lidia s'insurge alors contre le fait que le mouvement écoféministe est souvent ramené à cela, sans en comprendre la complexité, dans une logique patriarcale où l'on analyse les mouvements de femmes comme empreints de sensibilité :

« On nous renvoie beaucoup à ça, à la question émotionnelle, mais en fait, ce n'est pas vrai. Les marches, ils sont tous remplis d'émotions, mais en fait. [...] Tout le monde a des émotions. Je ne crois pas qu'on est plus émotionnel. Mais que les émotions qui nous sont permises sont signalées comme émotionnelles, quoi. Tu vois ? Un type qui crie et qui gueule, c'est émotionnel, non ? » (Lidia)

Ce qu'elle dénonce ici, c'est en réalité la perception que l'on a des émotions dans un contexte patriarcal et capitaliste : conceptuellement, si les femmes sont associées à la sensibilité, c'est seulement cette partie des émotions qui est considérée comme de l'ordre de l'émotionnel, à l'inverse des émotions qui peuvent être exprimées par des hommes et qui seraient davantage de l'ordre de la colère et de la force. Et c'est précisément ce cadre conceptuel qui

oppose femmes et hommes tout comme nature et culture, que les écoféministes remettent en question : les pratiques emplies d'émotions, dans le cadre d'actions écoféministes, sont donc empreintes d'une vision qui ignore et invisibilise le fait que ces mêmes émotions sont en réalité au cœur de nombreux mouvements sociaux et mobilisations politiques :

« Je pense que dans toutes les manifs, il y a de l'émotion. On sent le cœur qui bat [...]. Qu'elles soient écoféministes ou pas, les manifestations font place à de l'émotion, de la rage, de la colère » (Claudine D.).

« Parce qu'en fait, chaque mouvement, qu'importe ce qu'il peut représenter, a sa charge émotionnelle, on s'implique dans quelque chose parce que ça vient titiller quelque chose de profond en nous. Et généralement, c'est nos sentiments, nos émotions, nos valeurs. » (Mathilde)

Ainsi, tant l'expression des émotions que la mobilisation du corps sont des modes d'action qui marquent les écoféminismes comme les mouvements plus traditionnels : tous les mouvements ont leur part d'émotionnel, d'expression des sentiments profonds, et d'engagement du corps.

« c'est visible, c'est émotionnel et ça dénonce quelque chose en mettant le corps en jeu. Ce qui est aussi une grande tradition du mouvement ouvrier, dans les manifestations, le corps est mis en jeu et parfois blessé, assassiné par les forces de répression » (Claudine D.)

En revanche, d'après certaines observatrices, ce qui est important dans les écoféminismes, c'est la primauté de ces émotions sur d'autres modes de pensée plus rationnels : *« Mais peut-être que l'écoféminisme le met en premier par rapport à l'analyse rationnelle, ou en tout cas à autant de valeur. »* (Claudine D.). L'on place alors ici les émotions et les valeurs profondes au-dessus d'analyses rationnelles, statistiques et pragmatiques, notamment, qui

sont des méthodes davantage associées au monde capitaliste et patriarcal.

Ainsi, cette empreinte de l'émotionnel dans la lutte écoféministe entre dans le cadre d'une réappropriation de valeurs allant au-delà de la rationalité, d'une revendication d'autres cadres de pensée en dehors des rapports binaires hommes/femmes et nature/culture. En sortant de ces cadres de pensée qui invoquent une hiérarchisation des rapports en valorisant les normes de genre associées au masculin et à la raison, la mobilisation de l'émotion reprend une place perdue depuis longtemps. L'idée est alors de relégitimer et de revaloriser, dans une logique de *reclaim*, les valeurs attachées aux femmes, à la nature et à la sensibilité, en transformant les cadres de pensée qui y sont attachés, afin de se les réapproprier au sein des espaces d'expression politique.

Pour Mathilde, « *cet accueil des émotions est extrêmement important* », et apporte une nouvelle vision, une nouvelle approche de l'émotionnel et des ressentis : « *je trouve ça très bienveillant, en fait, dans un mouvement, de les accueillir et [d']ouvrir la porte à ça* » (Mathilde). Cela permet dès lors de renverser les stéréotypes de genre, et de revaloriser ce qui a été longtemps réprimé et méprisé.

Et, en plus de favoriser un processus de réappropriation, « *ça a un effet d'authenticité, de vitalité : quand on parle de ses émotions, on ne triche pas* » (Claudine L.). Dans la mesure où ces émotions proviennent d'expériences concrètes vécues par les actrices écoféministes, c'est-à-dire la violence de genre et l'exploitation de la nature – et leur articulation –, ces enjeux se matérialisent alors sous forme d'« *intérêts intimes et existentiels* » (Jeanne), qui les touchent de manière personnelle. Cela rend dès lors le combat écoféministe particulièrement proche du vécu et de l'expérience concrète des femmes, mais aussi plus pur, dans la mesure où il s'appuie sur des ressentis authentiques.

3.3. La place du care et de la spiritualité

Comme montré précédemment, le *care* et le soin de soi sont également des modes de mobilisation et des moyens d’agir dans une optique écoféministe, que ce soit par une « *balade en pleine nature* » (Mathilde), des ateliers, ou la prise en compte des « *cycles* » (Jeanne). Pour Claudine L., en plus d’exprimer ses émotions de manière politique, artistique et créative, le *care* a donc une place primordiale dans les écoféminismes :

« Il y a aussi la question de la joie, donc il y a toujours un objectif de fête, d’expression artistique, d’expression, voilà, politique aussi, mais il y a ce mélange-là et aussi le souci de prendre soin de soi. » (Claudine L.)

Par ailleurs, une autre forme d’action vise à se réapproprier la figure de la sorcière, et à revendiquer une forme de spiritualité liée à la sorcellerie, via un autre rapport au vivant et à l’immatériel. Par la revalorisation des connaissances liées à la nature et rattachées à la sorcellerie, par les pratiques rituelles, et les apports de la spiritualité, certaines écoféministes mettent en pratique le *reclaim* et sortent des spectres de la rationalité induits par les cadres de pensée patriarcal et capitaliste. C’est d’ailleurs ce que mettait en avant Starhawk, dès les années 1970, via la réappropriation de pratiques spirituelles et rituelles pour revitaliser un nouveau rapport au vivant (Hache, 2016b, 2016a; Starhawk, 1990, 2015). L’idée est de se réapproprier une figure longtemps discriminée pour son ambition d’autonomie et sa volonté de sortir des normes de genre associées aux femmes. Mais il s’agit également de revendiquer un lien avec la nature, c’est-à-dire des connaissances liées aux plantes, aux cycles lunaires, à l’environnement de manière générale.

Certaines montrent que la spiritualité et la sorcellerie permettent d’apporter des réponses et des façons d’agir qui vont au-delà des cadres rationnels de la mobilisation, mais également de prendre soin de soi :

*« Mais je pense que la spiritualité aussi permet d'apaiser beaucoup. Et que ça a aussi son importance quand on est dans un mouvement qui est militant, qui est beaucoup dans l'action et dans justement cette colère. Ça permet de s'apaiser aussi. »
(Mathilde)*

3.4. Des modes d'action peu conventionnels

Loin de s'appuyer sur la logique des nombres (Della Porta & Diani, 1999, 2013; DeNardo, 1985; Offe, 1985), ces répertoires d'action typiques des écoféminismes relèvent alors davantage de logiques particulières comme celle de la prise à témoin (Della Porta & Diani, 1999, 2013) ainsi que de la mobilisation de valeurs éthiques et morales alternatives (Offerlé, 1998).

Bien que les grandes marches et les blocages de longue durée aient marqué les mouvements écoféministes des années 1970 et 1980 (comme les mobilisations de Greenham Common ou les Women Pentagon Actions, ou encore les contre-sommets internationaux), l'idée est toute autre de nos jours en Belgique. En effet, les écoféminismes belges se prêtent particulièrement à des modes d'action qui favorisent les valeurs et cultures alternatives, en mobilisant fortement les corps et les émotions pour montrer la force des convictions. Les symboles (tels que la sorcellerie et les rituels), la revalorisation de la charge émotionnelle dans les modes de revendications, l'approche du *care* et du soin, tout comme la mobilisation des corps et l'utilisation de l'art et de la créativité, sont alors des moyens d'agir très particuliers qui sortent des cadres classiques de revendications, et apportent des dimensions plus complexes, holistiques, symboliques, compréhensives et proches du vivant. Par un mouvement qui « *se branche sur le vivant et se branche aussi sur les ressentis* » (Claudine L.), les écoféministes incarnent des mobilisations plus profondes, ancrées sur l'expérience humaine et attentives au vivant, tout en insufflant de nouvelles valeurs et modes de pensée alternatifs. L'atteinte de la sphère

politique se fait donc de manière systémique, avec une volonté de transformer les catégories de pensée traditionnelles.

4. Stratégies et objectifs politiques : de l'éducation au renversement du système et des cadres de pensée

Dans l'idée de la lutte écoféministe, plusieurs stratégies et objectifs politiques sont à mettre en exergue. Bien que « *tout le féminisme, écoféminisme inclus, est politique, parce qu'il a une vision d'une société nouvelle et différente* » (Lidia), il s'avère que les différentes formes d'écoféminisme ne témoignent pas des mêmes ambitions : de l'éducation et la sensibilisation, à la remise en cause des cadres conceptuels oppressifs ou encore la prise du pouvoir, en passant par la formulation de nouvelles utopies, l'écoféminisme est également multifacette sur le plan des stratégies et objectifs.

4.1. L'éducation et la sensibilisation aux enjeux féministes et écologistes : une action politique « par le bas »

Afin de faire valoir les idées écoféministes, une des premières stratégies repose sur l'éducation et la sensibilisation « par le bas ». Comme le montre Claudine L. : « *Pour moi, c'est l'éducation. C'est aller à la base.* ». L'idée est alors, par manque de confiance en les institutions politiques et les autorités politiques, de travailler dans les « *interstices du pouvoir, donc dans les zones qui [ne sont] pas aux mains du pouvoir* » (Claudine L.) :

« *Moi, ce que je perçois, c'est que l'écoféminisme se méfie très fort du pouvoir institué. [...] Dans la plupart des pays, même démocratiques, le pouvoir est essentiellement masculin, et donc n'est pas ouvert aux femmes, ne s'occupe pas des problèmes des femmes, et donc l'écoféminisme n'a absolument pas confiance dans le pouvoir politique. Donc, il n'investit pas. [...] Il travaille à changer les choses par le dessous, en faisant contagion, en essayant d'empêcher les choses* » (Claudine L.)

Dans le but de pouvoir faire imprégner les idées écoféministes, le mouvement en Belgique fonctionne largement sous forme de

méthodes éducatives et de sensibilisation, ce qui passe par des colloques, des cycles de conférences, des ateliers ou des journées d'études sur les différents thèmes prégnants du mouvement. Le Monde selon les Femmes, organisation très présente dans les mobilisations écoféministes a par exemple organisé un « *festival écoféministe* » en mai 2022, avec notamment « *des ateliers de réflexion plus politiques sur le droit à l'alimentation, la sécurité sociale alimentaire* », des ateliers de « *pédagogie corporelle* », mais aussi « *des conférences* » (Claudine D.).

Cela se justifie par l'importance accordée à la socialisation et à la construction sociale dans l'héritage féministe et écoféministe en Belgique : les transformations politiques et sociales passent alors « par le bas », par l'éducation. Et c'est d'ailleurs ce qu'affirme Claudine L., lorsqu'elle pose le féminisme francophone comme un mouvement constructiviste, qui « *se base sur des théories de la socialisation* » (Claudine L.) : c'est l'éducation, le partage entre individus, ou encore la sensibilisation, qui permettent de changer les perceptions ainsi que d'agir concrètement, et non pas la conquête des sphères institutionnelles.

« Et donc, c'est à partir de comment on fait, comment on change à la base [...] ça peut être une voie de changement aussi forte. Je ne crois plus dans le changement par le haut. C'est un changement moral, c'est le temps » (Claudine L.)

Ainsi, pour Lidia, « *c'est une question d'éducation, ou d'assignation culturelle à comment on doit se comporter ou faire.* ». L'écoféminisme belge passe donc en grande partie par ces modes-là de modification des cadres par la base, pour faire valoir ses valeurs et s'imposer afin de transformer la société vers davantage de justice sociale.

Cela s'oppose notamment à d'autres stratégies, imprégnées de leur contexte social, politique et culturel national, qui consistent alors plutôt à prendre le pouvoir et à s'attaquer aux institutions politiques.

C'est le cas notamment en Amérique latine, où de nombreuses écoféministes se sont battues pour pénétrer le pouvoir, « *se sont emparées de postes de pouvoir et ont pris leur place pour changer les choses* » (Claudine L.).

4.2. La remise en cause des systèmes de domination et la déconstruction des cadres de pensée

L'écoféminisme repose, comme dit précédemment, sur la mise en exergue des entrelacements entre les différents systèmes de domination, dans une logique intersectionnelle. Un objectif de l'écoféminisme consiste alors, par le *reclaim* et la déconstruction, à déraciner les cadres de pensée oppressifs qui minent le monde social depuis plusieurs siècles, pour favoriser un « *changement de paradigme* » (Lidia).

L'idée est alors d'en finir avec les dichotomies qui hiérarchisent les rapports sociaux, en favorisant les hommes sur les femmes, les pays du Nord sur ceux du Sud, ou encore la culture sur la nature, dans l'idée du déracinement : il faut « *déraciner un paradigme en fait, un paradigme de la domination* » (Lidia). Les systèmes patriarcal, capitaliste, ou encore colonial, qui sont à la base des rapports d'exploitation qui rongent nos sociétés, doivent prendre fin. Le fondement de l'écoféminisme – et du féminisme radical de manière générale – est donc d'avoir pour objectif politique de :

« *vouloir changer depuis la racine un système de pensée qui est basé sur des rapports de domination qui donnent lieu à des sociétés très inégalitaires, qui génèrent des crises écologiques, climatiques, sociales, sanitaires, migratoires, ...* » (Lidia)

Mais, plus que de se contenter de déconstruire les modes de pensée et les systèmes de significations, l'ambition de l'écoféminisme est de reconstruire de nouvelles valeurs, d'élaborer de « *nouvelles recettes* » (Lidia).

« Pour moi le féminisme n'est pas 'aller on veut une part égale de ce gâteau', c'est plutôt 'ce gâteau est pourri, donc il nous faut des nouvelles recettes', et ça c'est l'écoféminisme : il nous faut des nouvelles recettes. En pluriel, en plus, parce que c'est pas faire un gâteau, mais peut être un gâteau, une salade de fruits, du yogourt, ... » (Lidia)

On est donc dans un mouvement qui vise des transformations cognitives, des cadres de pensée, en vue de changements sociaux et politiques profonds, vers davantage de justice sociale. En cela, les écoféminismes belges semblent concorder avec les analyses des nouveaux mouvements sociaux, dans la mesure où l'idée est davantage de renverser l'ordre établi que de prendre possession des sphères de l'État (Byrne, 1997; N. Thompson, 2002).

4.3. La création de nouvelles utopies

Une des visées de l'écoféminisme belge, qui se couple avec la volonté de renverser les cadres de pensée traditionnels, implique de créer de nouvelles utopies, de nouveaux imaginaires pour changer le monde, afin d'ouvrir à des transformations structurelles en vue d'instaurer la justice sociale. L'idée est « *[d'ouvrir] l'esprit au changement* » (Lidia) afin de parvenir à mettre en place des systèmes plus durables, justes et inclusifs.

« Il y a l'aspect futur. On a un futur parce qu'on a un passé. On regarde ce passé et on regarde le futur, [...] dans l'envie de créer de nouvelles recettes. Et pour ça, [...] il faut ouvrir les possibles. Et là, c'est très compliqué. » (Lidia)

Comme le souligne Lidia, une tendance de nos sociétés est de produire des scénarios dystopiques (dans le cinéma et la littérature notamment), où l'on imagine un monde entièrement industriel et robotisé par exemple, mais très peu de productions se penchent sur la question de l'utopie. « *On ouvre très peu l'esprit au changement. Pour moi, l'écoféminisme fait aussi ça* » (Lidia), en proposant d'autres manières de voir le monde. Il apparaît alors difficile de concevoir un monde qui fonctionne différemment, dans la mesure où

nous avons toujours tendance à agir de la même manière qu'auparavant : c'est le principe politique de la dépendance aux sentiers, selon lequel la transformation des structures, des institutions, de leurs valeurs, normes et pratiques, est difficile puisque marquée celles-ci souffrent d'un large déterminisme (Mahoney, 2000). Cela limite alors les capacités d'action des individus en faveur d'une transformation globale du monde social. En conséquence, l'ambition de l'écoféminisme en Belgique est de rompre avec ces croyances qui poussent à penser que, puisque nous avons toujours fonctionné d'une certaine manière, nous devrions toujours continuer de cette façon à l'avenir. Et, plus que cela, l'écoféminisme ouvre alors à un nouveau regard, une porte de sortie pour penser différemment le monde. C'est ce que Lidia met en avant dans les écoféminismes : il s'agit d'ouvrir la porte au changement de manière ambitieuse, vers un monde plus juste et inclusif, et de transformer le regard que nous portons sur notre monde et ses normes.

5. L'atteinte des autorités politiques : un mouvement en échec ?

Les écoféminismes belges ne semblent pas avoir une très grande portée au sein de la sphère politique et institutionnelle, et se heurtent à de multiples obstacles lorsqu'ils veulent s'imposer et faire valoir leurs idées. Les écoféminismes sont alors peu connus, leurs valeurs faiblement relayées, et les politiques publiques peu influencées en leur faveur. Plusieurs actrices mettent en avant le fait que ces mouvements témoignent d'une faible efficacité. Jeanne, par exemple, s'exprime sur le manque de conséquences politiques concrètes à l'échelle mondiale) :

« C'est vrai que moi, en étudiant l'Histoire de l'écoféminisme, au début, j'étais un peu déçue. Je me disais, franchement, elles sont un peu nulles, ces meufs. Elles ont fait des luttes qui n'ont remporté aucune victoire. Enfin, il y a quelques victoires, mais il y a beaucoup de défaites. » (Jeanne)

Si cela va à l'encontre d'une vision de la politique comme de l'atteinte des sphères électorales et partisanes, et de l'influence des politiques publiques, comme ce fut observé dans le cadre de l'analyse des mouvements sociaux traditionnels (Tarrow & Tilly, 2015), de plus en plus d'auteur·rices mettent en avant l'idée que les mouvements d'aujourd'hui préfèrent opérer des changements culturels et cognitifs (Inglehart et al., 2003; Mayer, 2023; Norris, 2002), et n'ont en réalité pas les caractéristiques classiques que l'on attendrait des mouvements sociaux afin d'avoir un impact.

5.1. Une contradiction organisationnelle ne permettant pas d'atteindre l'arène politique

La faible institutionnalisation des mouvements écoféministes belges semble alors avoir un impact négatif sur leur pérennité ainsi que sur leur capacité à influencer les politiques publiques nationales. Claudine D. montre notamment que le fait qu'« *il n'y [ait] pas de structuration hiérarchique [...] pourrait lui donner moins d'efficacité* », ce qui rend plus difficile le fait de s'imposer sur la scène politique traditionnelle. Structurellement, l'arène politique n'apparaît donc pas nécessairement très ouverte à un fonctionnement interne si peu institutionnalisé et structuré.

De surcroît, dans la mesure où les écoféminismes belges offrent une pléiade de revendications et de modes d'agir, il leur semble difficile d'avoir un poids sur la scène politique. L'hétérogénéité des revendications et des modes d'action, couplée au fait que ceux-ci apparaissent comme peu conventionnels, représentent alors un obstacle au développement des écoféminismes.

Mais la faible atteinte des autorités publiques semble également liée à la faiblesse de l'identification individuelle et collective au sein de ces mouvements écoféministes. Cette dernière n'induit alors que peu de sentiment d'identité collective, ou de sens d'appartenance à une

communauté clairement définie, pourtant nécessaires à la formation et au maintien des mouvements sociaux au sens des théoricien·nes classiques, ainsi qu'à la mobilisation de leurs ressources en vue de la défense de leurs intérêts (Della Porta & Diani, 2013; Diani, 1992; Tilly, 1979; Touraine, 1978). Il paraît alors difficile, pour les écoféminismes belges, de s'affirmer réellement en tant que mouvement dans la mesure où l'identification comme écoféministe paraît assez faible et peu répandue.

Sans claire définition des acteur·rices du mouvement, qui ne forment pas une communauté unie avec les mêmes valeurs, revendications et ambitions politiques, il devient difficile d'identifier une relation entre une population définie qui revendique, et un·e acteur·rice destinataire de ces dites revendications (Tarrow & Tilly, 2015). A l'inverse du mouvement ouvrier qui avait à son époque l'ambition de défendre les intérêts d'une classe ouvrière bien identifiée, auprès du gouvernement, et concernant des demandes spécifiques en termes de conditions de vie, les écoféminismes belges, eux, ne développent pas une identification claire ni de ses acteur·rices, ni de l'interlocuteur visé par leurs revendications. Sans claire identité collective et sentiment d'appartenance à une communauté relativement bien définie, la définition d'un « nous » opposé à un « elles/eux » paraît donc plus difficile, par un manque de structuration (Tarrow & Tilly, 2015), contrairement à des mouvements plus traditionnels et institutionnalisés, ce qui rend plus flou le développement de l'action collective dans ce cadre.

On assiste alors au développement d'un mouvement faiblement institutionnalisé, qui semble peiner à pénétrer l'arène politique. Nous pouvons donc questionner dans quelle mesure les écoféminismes belges peuvent être associés aux théories classiques des mouvements sociaux, dans la mesure où ils ne génèrent pas une forte identification, ne sont pas grandement structurés et organisés, et offrent un panel de revendications et de modes d'actions très hétérogènes et non-conventionnels, qui ne correspondent pas

toujours aux analyses traditionnelles. Claudine D. questionne d'ailleurs l'appellation de mouvement social pour l'écoféminisme :

« Est-ce que l'écoféminisme peut être considéré comme un mouvement social à la Touraine ? Avec une identité, avec une totalité, avec un ennemi ? [...] C'est un mouvement, mais ce n'est pas un mouvement social. » (Claudine D.)

5.2. Des oppositions systémiques : une posture trop radicale ?

Par ailleurs, des oppositions systémiques, davantage de l'ordre des idées, semblent impacter la capacité des écoféminismes à pénétrer les politiques publiques. Les systèmes patriarcal et capitaliste étant fondés sur des rapports de domination multiséculaires et une vision utilitariste de la nature, il semble difficile de proposer de nouvelles manières de voir le monde et de s'imposer sur la sphère politique. Le monde moderne étant basé sur la primauté de l'économie, la recherche constante d'efficacité et de productivité, la financiarisation des échanges, dans un monde où l'« *on doit toujours générer, croître, générer des profits, etc. même si ça nuit* » (Lidia), le respect de la nature, des humains, et des équilibres écosystémiques dans une optique de justice sociale semble alors vain. Pour Mathilde, le « *prisme nature [...], c'est relayé à un plan dérisoire [...] par rapport à d'autres enjeux qui sont toujours liés à l'argent et au pécunier, qui passent toujours en priorité.* ». L'opposition idéologique à l'écoféminisme est donc structurelle :

« L'écoféminisme a des objectifs tellement radicaux et révolutionnaires, qu'il se situe forcément dans une opposition, une contestation, une résistance à la marche du monde, et aux intérêts économiques et financiers qui, d'une certaine façon, [...] ont partie liée avec les décisions politiques. Donc ça, ça fait que c'est David et Goliath : le rapport de force est complètement défavorable et assez décourageant » (Jeanne)

Cela témoigne dès lors du fait que naît une opposition structurelle et systémique à l'influence écoféministe en Occident : le système actuel n'est pas assez ouvert en faveur de ces valeurs, et les mouvements écoféministes se heurtent à des intérêts totalement divergents.

5.3. Une invisibilisation médiatique défavorable

En outre, l'invisibilisation médiatique dont souffrent les écoféminismes n'est pas à négliger. Les actrices mettent en avant le rôle des médias traditionnels dans la faible visibilité politique et institutionnelle de ces mouvements : « *les collectifs écoféministes, [...] les médias mainstream, en fait, font le choix de ne pas en parler* » (Jeanne).

5.4. L'écoféminisme : un mouvement essentialiste ?

Mais cela ne s'arrête pas là. Il s'avère par ailleurs, que, lorsque l'écoféminisme parvient à être visibilisé et à faire entendre ses valeurs et revendications, celles-ci sont en réalité détournées et profondément critiquées :

« même lorsque, en ayant surmonté plein d'obstacles, les théories écoféministes réussissent à intéresser au niveau institutionnel, elles sont vidées de leur substance, aseptisées et complètement retournées contre elles-mêmes. » (Jeanne)

Et c'est notamment ce qu'il se passe lorsque le mouvement est vivement critiqué dans son idéologie même, et ce particulièrement en ce qui concerne le prétendu essentialisme qu'il met en avant. D'après Charlotte Luyckx (2023), « *l'écoféminisme a été rejeté au nom d'une assimilation différentialiste aliénante présumée des femmes vis-à-vis de la nature* » (p. 143). Bien que les écoféministes rejettent de manière unanime cette critique, en la qualifiant de « *malhonnête* » (Jeanne) ou de « *faux débat* » (Claudine D.), dans la mesure où elles estiment que l'écoféminisme se pose justement à l'opposé de l'essentialisme, cette critique subsiste tout de même. Mais il s'agit en réalité d'une mauvaise lecture des enjeux portés par l'écoféminisme : « *en fait [l'écoféminisme] a été pensé essentialiste, sans pour autant se pencher sur ce qu'il disait* » (Lidia). Toujours est-il que les critiques à l'encontre des écoféminismes sont bien présentes, et, en dévalorisant et délégitimant leurs enjeux et revendications, les empêchent d'atteindre la sphère politique.

De multiples obstacles minent alors la capacité des idées écoféministes à s'infiltrer dans les sphères politico-institutionnelles traditionnelles. Mais, en réalité, ce n'est pas ce que recherchent ces mouvements : ils s'ouvrent alors davantage à l'opportunité d'apporter de nouvelles façons de voir le monde, en ouvrant les possibles, et en créant de nouvelles utopies.

Conclusion générale

Ce travail de recherche qui s'est inséré au sein du monde écoféministe belge francophone a eu pour objectif de répondre au questionnement suivant :

Comment les écoféminismes en Belgique francophone cultivent-ils leur rapport à la politique ?

Il a alors été question de tenter de comprendre les enjeux, revendications et valeurs soulevées par le mouvement, la place des individus au sein de cette lutte, les modes d'action choisis, mais aussi les stratégies et objectifs politiques mis en avant. Par une étude qualitative par théorisation ancrée, cette analyse a montré le caractère polyphonique de ses mouvements, qui se singularisent par une grande hétérogénéité, et ce, sur tous les plans. Bien que les revendications, les modes d'actions, les stratégies, les acteur·rices, ainsi que les objectifs sont plus divers les uns que les autres et dépendent grandement du contexte, nous avons cependant pu mettre en lumière quelques caractéristiques fondamentales aux mouvements écoféministes belges. Ceux-ci semblent en effet marqués par une faible structuration et institutionnalisation de leurs fonctionnements internes où règnent horizontalité et inclusivité ; par un cadrage large des revendications qui passe par des idées profondément globales, structurelles et intersectionnelles ; par des modes d'action choisis peu conventionnels, qui impliquent l'expression des émotions, la mise en jeu du corps, et l'exploration créative, artistique et innovante de nouvelles formes d'action ; par des objectifs orientés autour du renversement, par le bas, des cadres de pensée traditionnels, qui passe par le déracinement des systèmes de domination. Les mouvements écoféministes se caractérisent alors par leur grande singularité, qui les distingue profondément de mouvements sociaux plus traditionnels.

Toujours est-il que ceux-ci cultivent donc un rapport à la sphère politique qui ne passe pas par l'atteinte des autorités politiques, qui s'effectuerait par le biais de prises de pouvoir, d'influence des politiques publiques, et d'irruption dans les sphères institutionnelles de l'État. Au contraire, les écoféminismes belges francophones, dont l'objectif central est de transformer l'ordre social en faveur d'un monde où régnerait la justice sociale, développent des stratégies qui visent à mettre fin aux systèmes de domination par des transformations cognitives, normatives et symboliques profondes, avant de reconstruire des cadres de pensée plus justes et inclusifs.

Nous pouvons donc nous demander si les écoféminismes belges peuvent être considérés comme des mouvements sociaux au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire dans la vision des penseurs classiques des sciences politiques, comme Alain Touraine (1978), Donatella Della Porta et Mario Diani (1999, 2013) ou encore Sidney Tarrow et Charles Tilly (2015). Mais, en réalité, il semble s'avérer que les écoféminismes, plus que de s'apparenter à des mouvements sociaux classiques, se réclament plutôt d'« *un courant de pensée et une manière d'être* » (Claudine D.). Ainsi, dans la mesure où l'on ne parvient pas nécessairement à atteindre le pouvoir, à modifier les politiques publiques ou à influencer les prises de position au niveau institutionnel, l'écoféminisme tente en revanche d'insuffler, « par le bas », de nouvelles pistes pour analyser le monde, de nouvelles méthodologies et théorisation qui vont au-delà des cadres conceptuels traditionnels et oppressifs, et offrent une bouffée d'air frais à celles et ceux qui souhaitent fonder un nouveau monde, basé sur la justice sociale pour toutes et tous, où les humains vivraient en harmonie avec leur environnement. Les écoféminismes belges sont donc davantage des manières alternatives de voir le monde, en prenant à contrepied les spectres d'analyse classiques qui minent nos sociétés actuelles, plutôt que des moyens d'atteindre la sphère politique afin de modifier les politiques publiques.

Il est d'ailleurs important, dans le cadre des écoféminismes, de considérer le danger que représenterait la transformation de ces mouvements en mobilisations et organisations trop institutionnalisées. Cela pourrait dès lors mener à la reproduction des systèmes de domination qui sont combattus pourtant depuis la racine du mouvement. Il apparaît donc primordial de toujours opérer des réflexions et des remises en question profondes des idées écoféministes, en accordant une place importante aux critiques, qui agissent comme un « *garde-fou positif* » (Claudine L.) contre un retour vers des cadres de pensée oppressifs. Un thème de recherche complémentaire pourrait d'ailleurs se pencher sur le rapport qu'entretiennent les écoféministes avec les critiques proférées à leur encontre, et les adaptations qu'elles apportent, en réponse, aux idées et aux modes d'organisation et d'action du mouvement. Il serait notamment intéressant de s'intéresser au rôle des développements théoriques en termes d'identité de genre ou d'enjeux raciaux, dans l'évolution des enjeux écoféministes.

Bibliographie

- Agarwal, B. (2000). Conceptualising environmental collective action : Why gender matters. *Cambridge Journal of Economics*, 24, 283-310. <https://doi.org/10.1093/CJE/24.3.283>
- Allard, É., Genest, C., & Legault, A. (2020). La théorisation ancrée : Une méthodologie, plurielle. *Revue Francophone Internationale de Recherche Infirmière*, 6(1), 100192. <https://doi.org/10.1016/j.refiri.2020.100192>
- Bard, C. (2018). Insaisissable féminisme. *Cités*, 73(1), 19-28. <https://doi.org/10.3917/cite.073.0019>
- Barthe-Deloizy, F., & Hancock, C. (2005). Introduction : Le genre, constructions spatiales et culturelles. *Géographie et cultures*, 54, Article 54.
- Beaugrand, J. P. (1988). Démarche scientifique et cycle de la recherche. In M. Robert (Éd.), *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie* (p. 1-36). Edisem.
- Belotti, E. G. (1974). *Du côté des petites filles*. Éditions des femmes.
- Benford, R. D., & Snow, D. A. (2000). Framing Processes and Social Movements : An Overview and Assessment. *Annual Review of Sociology*, 26, 611-639.
- Benford, R. D., & Snow, D. A. (2012). Processus de cadrage et mouvements sociaux : Présentation et bilan. *Politix*, 99(3), 217-255. <https://doi.org/10.3917/pox.099.0217>
- Bertini, M.-J. (2006). Un mode original d'appropriation des Cultural Studies : Les études de genre appliquées aux sciences de l'information et de la communication. Concepts, théories, méthodes et enjeux. *MEI. Media et information*, 115-124.
- Brison, S. J. (2013). Justice and Gender-Based Violence. *Revue Internationale de Philosophie*, 67(265 (3)), 259-275.
- Burgart Goutal, J. (2020). Pourquoi relier écologie et féminisme ? In *Après la pluie. Horizons écoféministes* (p. 8-13). Tana Editions.
- Burr, V. (1998). *Gender and social psychology*. Routledge.
- Butler, J., Fassin, É., & Scott, J. W. (2007). Pour ne pas en finir avec le «genre»... Table ronde. *Societes Representations*, 2, 285-306.
- Byrne, P. (1997). *Social Movements in Britain*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315003023>
- Calvini-Lefebvre, M. (2018). « On ne peut pas empêcher les concepts de voyager » : Un entretien avec Christine Delphy. *Revue Française de Civilisation Britannique. French Journal of British Studies*, 23(1), Article 1. <https://doi.org/10.4000/rfcb.1817>
- Carson, R. (1962). *Silent Spring*. Houghton-Mifflin.
- Charbonnier, P. (2022). *Culture écologique*. Presses de Sciences Po. <https://www.cairn.info/culture-ecologique--978724638301.htm>
- Cîrstocea, I., & Giraud, I. (2015). Pluralisme dans les mouvements féministes contemporains. *L'Homme & la Société*, 198(4), 29-49.

- Clair, I. (2012). *Sociologie du genre*. Armand Colin.
- Cleary, M., Horsfall, J., & Hayter, M. (2014). Data collection and sampling in qualitative research : Does size matter? *Journal of Advanced Nursing*, 70(3), 473-475. <https://doi.org/10.1111/jan.12163>
- Cohen, J. L. (1985). Strategy or Identity: New Theoretical Paradigms and Contemporary Social Movements. *Social Research*, 52(4), 663-716.
- Combessie, J.-C. (2007). *La méthode en sociologie: Vol. 5e éd.* La Découverte. <https://www.cairn.info/la-methode-en-sociologie--9782707152411.htm>
- Crenshaw, K. W. (1989). Demarginalizing the Intersection of Race and Sex : A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine. *The University of Chicago Legal Forum*, 139-167.
- Crenshaw, K. W. (2005). Cartographies des marges : Intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, 39(2), 51-82. <https://doi.org/10.3917/cdge.039.0051>
- d'Eaubonne, F. (1974). *Le Féminisme ou la mort*. Le Passager clandestin.
- de Beauvoir, S. (1949). *Le deuxième sexe*. Gallimard.
- Deléage, J.-P. (2018). L'écologie politique, vingt-cinq ans plus tard. *Ecologie politique*, 56(1), 17-34.
- Della Porta, D., & Diani, M. (1999). *Social Movements. An Introduction*. Blackwell.
- Della Porta, D., & Diani, M. (2013). *Social Movements. An Introduction*. Blackwell.
- DeNardo, J. (1985). *Power in Numbers*. Princeton University Press. <https://press.princeton.edu/books/hardcover/9780691639611/power-in-numbers>
- Denzin, N. K., & Lincoln, Y. S. (2005). Introduction : The Discipline and Practice of Qualitative Research. In *The Sage Handbook of Qualitative Research* (3^e éd., p. 1-32). Sage Publications Ltd.
- Diani, M. (1992). The Concept of Social Movement. *The Sociological Review*, 40(1), 1-25. <https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.1992.tb02943.x>
- Dunn, S. (2020). *Gender-Based Violence* (Technology-Facilitated Gender-Based Violence, p. 3-3). Centre for International Governance Innovation. <https://www.jstor.org/stable/resrep27513.8>
- Ekins, P. (1993). 'Limits to growth' and 'sustainable development' : Grappling with ecological realities. *Ecological Economics*, 8(3), 269-288. [https://doi.org/10.1016/0921-8009\(93\)90062-B](https://doi.org/10.1016/0921-8009(93)90062-B)
- Falconnet, G., & Lefaucheur, N. (1975). *La fabrication des mâles*. Seuil.
- Foucault, M. (1984). Deux essais sur le sujet et le pouvoir. In H. Dreyfus & P. Rabinow, *Michel Foucault, un parcours philosophique* (Gallimard, p. 297-321).
- Gaard, G., & Gruen, L. (1993). Ecofeminism : Toward global justice and planetary health. *Society and Nature*, 2(1), 1-35.
- Gates, B. T. (1996). A Root of Ecofeminism : Ecoféminisme. *Interdisciplinary Studies in Literature and Environment*, 3(1), 7-16.

- Gatt, C. (2021). Gender, the Environment, and Ecofeminism. In *The International Encyclopedia of Anthropology* (p. 1-6). John Wiley & Sons, Ltd. <https://doi.org/10.1002/9781118924396.wbiea2420>
- Glazebrook, T. (2002). Karen Warren's Ecofeminism. *Ethics and the Environment*, 7(2), 12-26.
- Godard, O. (2015). I. Le problème climatique : Quelques données. In *La justice climatique mondiale* (p. 9-16). La Découverte. <https://www.cairn.info/la-justice-climatique-mondiale--9782707185488-p-9.htm>
- Goldblum, C. (2017). Françoise d'Eaubonne, à l'origine de la pensée écoféministe. *L'Homme & la Société*, 203-204(1-2), 189-202. <https://doi.org/10.3917/lhs.203.0189>
- Goldblum, C., d'Eaubonne, F., & Latouche, S. (2020). *Françoise d'Eaubonne et l'écoféminisme*. Le Passager clandestin.
- Gray, J. (1994). *L'homme vient de Mars, la femme vient de Vénus*. Editions Logiques.
- Grossman, E., & Saurugger, S. (2012). *Les groupes d'intérêt. Action collective et stratégies de représentation: Vol. 2e ed.* Armand Colin. <https://www.cairn.info/les-groupes-d-interet--9782200259983.htm>
- Hache, É. (Réalisateur). (2016a). *L'écoféminisme, ou comment se reconnecter au monde* [Enregistrement vidéo]. Mediapart.
- Hache, É. (2016b). *Reclaim*. Cambourakis.
- Hewitt, J. (2007). Ethical Components of Research—Researched Relationships in Qualitative Interviewing. *Qualitative Health Research*, 17(8), 1149-1159. <https://doi.org/10.1177/1049732307308305>
- Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : À la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 102(3), 23-34. <https://doi.org/10.3917/rsi.102.0023>
- Inglehart, R., Norris, P., & Welzel, C. (2003). Gender Equality and Democracy. In *Human Values and Social Change* (p. 91-115). Brill. https://doi.org/10.1163/9789047404361_007
- Intissar, S., & Rabeb, C. (2015). Étapes à suivre dans une analyse qualitative de données selon trois méthodes d'analyse : La théorisation ancrée de Strauss et Corbin, la méthode d'analyse qualitative de Miles et Huberman et l'analyse thématique de Paillé et Mucchielli, une revue de la littérature. *Revue Francophone Internationale de Recherche Infirmière*, 1(3), 161-168. <https://doi.org/10.1016/j.refiri.2015.07.002>
- King, Y. (2016). Si je ne peux pas danser, je ne veux pas prendre part à votre révolution. In É. Hache, *Reclaim. Recueil de textes écoféministes* (p. 105-126). Cambourakis.
- Kirk, G. (1997). Ecofeminism and Environmental Justice : Bridges across Gender, Race, and Class. *Frontiers: A Journal of Women Studies*, 18(2), 2-20. <https://doi.org/10.2307/3346962>
- Krauss, C. (2016). Des bonnes femmes hystériques : Mobilisations environnementales populaires féminines. In É. Hache, *Reclaim. Recueil de textes écoféministes* (p. 211-237). Cambourakis.

- Lahar, S. (1991). Ecofeminist Theory and Grassroots Politics. *Hypatia*, 6(1), 28-45.
- Lamoureux, D. (2006). Y a-t-il une troisième vague féministe ? *Cahiers du Genre*, HS 1(3), 57-74. <https://doi.org/10.3917/cdge.hs01.0057>
- Larrère, C. (2015). La nature a-t-elle un genre ? Variétés d'écoféminisme. *Cahiers du Genre*, 59(2), 103-125. <https://doi.org/10.3917/cdge.059.0103>
- Larrère, C. (2017). L'écoféminisme ou comment faire de la politique autrement. *Multitudes*, 67(2), 29-36.
- Laugier, S., Falquet, J., & Molinier, P. (2015). Genre et inégalités environnementales : nouvelles menaces, nouvelles analyses, nouveaux féminismes. Introduction. *Cahiers du Genre*, 59(2), 5-20. <https://doi.org/10.3917/cdge.059.0005>
- Le Feuvre, N. (2003). Le « genre » comme outil d'analyse sociologique. In D. Fougeyrollas-Schwebel, C. Planté, M. Riot-Sarcey, & C. Zaidman, *Le genre comme catégorie d'analyse, sociologie, histoire, littérature* (p. 39-52). L'Harmattan.
- Leffingwell, H. (2018, janvier 16). Toward a Feminist Definition of Feminism. *Public Seminar*. <https://publicseminar.org/2018/01/toward-a-feminist-definition-of-feminism/>
- Lejeune, C. (2019). Chapitre 1. Qu'est-ce que la recherche qualitative ? In *Manuel d'analyse qualitative: Vol. 2e éd.* (p. 21-42). De Boeck Supérieur. <https://www.cairn.info/manuel-d-analyse-qualitative--9782807323582-p-21.htm>
- Luyckx, C. (2023). Éthique du care et écoféminisme : Deux voies de contournement du dilemme de la différence. *Revue Philosophique de Louvain*, 120(1), 141-158. <https://doi.org/10.2143/RPL.120.1.3292154>
- Mack-Canty, C. (2004). Third-Wave Feminism and the Need to Reweave the Nature/Culture Duality. *NWSA Journal*, 16(3), 154-179.
- Mahoney, J. (2000). Path Dependence in Historical Sociology. *Theory and Society*, 29(4), 507-548.
- Malinowska, A. (2020). Waves of Feminism. *The International Encyclopedia of Gender, Media, and Communication*. https://www.academia.edu/43739681/WAVES_OF_FEMINISM
- Mathieu, L. (2004). *Comment lutter ? Sociologie des mouvements sociaux*. La discorde.
- Mayer, N. (2023). *Sociologie des comportements politiques*. Armand Colin. <https://www.cairn.info/sociologie-des-comportements-politiques--9782200634711.htm>
- Mead, M. (1935). *Sex and Temperament in Three Primitive Societies*. William Morrow & Co.
- Meadows, D., Meadows, D., Randers, J., & Behrens, W. (1972). *The Limits to Growth : A Report for the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind*. Universe Books.
- Melosi, M. V. (1995). Equity, Eco-Racism and Environmental History. *Environmental History Review*, 19(3), 1-16. <https://doi.org/10.2307/3984909>

- Merchant, C. (1980). *The Death of Nature : Women, Ecology, and the Scientific Revolution*. Harper & Row.
- Merchant, C. (1996). *Earthcare. Women and the Environment*. Routledge. <https://doi.org/10.1080/00139157.1981.9933143>
- Meyer, D. S. (2003). How Social Movements Matter. *Contexts*, 2(4), 30-35. <https://doi.org/10.1525/ctx.2003.2.4.30>
- Meyerowitz, J. (2008). A History of « Gender ». *The American Historical Review*, 113(5), 1346-1356.
- Molinier, P. (2023). Catherine Larrère – L'écoféminisme. *Cahiers du Genre*, 75(2), 287-293.
- Money, J., & Ehrhardt, A. A. (1972). *Man and woman, boy and girl : Differentiation and dimorphism of gender identity from conception to maturity*. (p. xiv, 311). Johns Hopkins U. Press.
- Moore, H. (1994). 'Divided We Stand' : Sex, Gender and Sexual Difference. *Feminist Review*, 47, 78-95. <https://doi.org/10.2307/1395255>
- Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines: Vol. 3e éd.* Armand Colin. <https://www.cairn.info/dictionnaire-methodes-qualitatives-en-sciences--9782200244491.htm>
- Norris, P. (2002). *Democratic Phoenix : Reinventing Political Activism*. Cambridge University Press.
- Offe, C. (1985). New Social Movements : Challenging the Boundaries of Institutional Politics. *Social Research*, 52(4), 817-868.
- Offerlé, M. (1998). *Sociologie des groupes d'intérêt*. Montchrestien. <https://www.decite.fr/livres/sociologie-des-groupes-d-interet-9782707607850.html>
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147-181. <https://doi.org/10.7202/1002253ar>
- Paillé, P. (2017). Chapitre 3. L'analyse par théorisation ancrée. In *Les méthodes qualitatives en psychologie et sciences humaines de la santé* (p. 61-83). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.santi.2017.01.0061>
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales: Vol. 5e éd.* Armand Colin. <https://www.cairn.info/l-analyse-qualitative-en-sciences-humaines--9782200624019.htm>
- Picq, F. (2002). Le féminisme entre passé recomposé et futur incertain. *Cités*, 9(1), 25-38. <https://doi.org/10.3917/cite.009.0025>
- Reyes i Raventós, R. (2022). *Pratiques écoféministes en Belgique francophone* (p. 72). Corps Ecrits.
- Rodriguez Prieto, L. (2022). *Mini « envélopédie » écoféministe*. Le Monde selon les femmes.
- Rojtman, S., & Surduts, M. (2006). Le féminisme encore une fois à la croisée des chemins ? *Cahiers du Genre*, HS 1(3), 181-196. <https://doi.org/10.3917/cdge.hs01.0181>
- Salleh, A. (2016). Pour un écoféminisme international. In É. Hache, *Reclaim. Recueil de textes écoféministes* (p. 343-368). Cambourakis.

- Scot, M. (2020). Les nouveaux débats féministes. *Pouvoirs*, 173(2), 101-116. <https://doi.org/10.3917/pouv.173.0101>
- Scott, J. W. (1986). Gender : A Useful Category of Historical Analysis. *The American Historical Review*, 91(5), 1053-1075. <https://doi.org/10.2307/1864376>
- Shiva, V., & Mies, M. (1993). *Ecofeminism*. Zed Books.
- Starhawk. (1990). Power, Authority and Mastery : Ecofeminism and Earth-based Spirituality. In I. Diamond & G. F. Orenstein, *Reweaving the World. The Emergence of Ecofeminism* (p. 73-86). Sierra Club Books.
- Starhawk. (2015). *Rêver l'obscur*. Cambourakis.
- Tapia, C. (2019). Féminisme et sexisme : Comprendre les évolutions. *Le Journal des psychologues*, 365(3), 14-14. <https://doi.org/10.3917/jdp.365.0014>
- Tarrow, S., & Tilly, C. (2015). Chapitre 1 / La revendication. In *Politique(s) du conflit: Vol. 2e éd.* (p. 21-62). Presses de Sciences Po. <https://www.cairn.info/politique-s-du-conflit--9782724618006-p-21.htm>
- Thompson, C. (2006). Back to Nature?: Resurrecting Ecofeminism after Poststructuralist and Third-Wave Feminisms. *Isis*, 97(3), 505-512. <https://doi.org/10.1086/508080>
- Thompson, N. (2002). Social Movements, Social Justice and Social Work. *The British Journal of Social Work*, 32(6), 711-722.
- Tilly, C. (1979). *Social movements and national politics*. 1-30.
- Tilly, C. (1986). *The Contentious French*. Harvard University Press.
- Tissier-Desbordes, E., & Kimmel, A. J. (2002). Sexe, Genre et Marketing. Définition des concepts et analyse de la littérature. *Décisions Marketing*, 26, 55-69.
- Touraine, A. (1978). *La Voix et le Regard. Sociologie des Mouvements Sociaux*. Seuil.
- Walder, A. G. (2009). Political Sociology and Social Movements. *Annual Review of Sociology*, 35(Volume 35, 2009), 393-412. <https://doi.org/10.1146/annurev-soc-070308-120035>
- Warren, K. J. (2000). *Ecofeminist philosophy : A western perspective on what it is and why it matters*. Rowman & Littlefield.
- Warren, K. J. (2009). Le pouvoir et la promesse de l'écoféminisme. *Multitudes*, 36(1), 170-176. <https://doi.org/10.3917/mult.036.0170>
- Weil, A. (2017). Vers un militantisme virtuel ? Pratiques et engagement féministe sur Internet. *Nouvelles Questions Féministes*, 36(2), 66-84.
- West, C., & Zimmerman, D. H. (1987). Doing Gender. *Gender and Society*, 1(2), 125-151. <https://doi.org/10.1177/0891243287001002002>
- Wiesner-Hanks, M. (2007). World History and the History of Women, Gender, and Sexuality. *Journal of World History*, 18(1), 53-67.

Annexes

1. Annexe 1 : Guide d'entretien initial

Thèmes	Sous-thèmes	Questions
Introduction et présentation	Présentation	<p>Pouvez-vous vous présenter brièvement ?</p> <p>Vous identifiez-vous comme écoféministe ? Comment vous identifiez-vous en termes de valeurs ? Vous considérez-vous comme appartenant au mouvement écoféministe ?</p> <p>Êtes-vous impliquée au sein des écoféminismes en termes d'activisme ? dans la recherche ?</p>
	Recherche sur l'écoféminisme	<p>Depuis combien de temps et dans quelle mesure vous intéressez-vous à l'écoféminisme sur le plan de la recherche ?</p> <p>Comment êtes-vous arrivée à vous pencher sur ce thème de recherche ?</p>
	Engagement écoféministe	<p>Depuis combien de temps et comment êtes-vous impliquée dans le mouvement écoféministe ?</p> <p>Comment êtes-vous devenue une militante écoféministe ?</p> <p>Comment et dans quelle mesure l'écoféminisme se rapporte-t-il à vos idées, valeurs et actions ?</p>
Définition de l'écoféminisme		<p>Comment définissez-vous l'écoféminisme ? Quelle est votre compréhension personnelle du mouvement écoféministe ?</p> <p>Quels sont les objectifs principaux ou les idées centrales de l'écoféminisme ?</p> <p>Pouvez-vous retracer brièvement l'histoire du mouvement écoféministe et ses principales évolutions au fil du temps ?</p> <p>Comment avez-vous vu le mouvement écoféministe évoluer depuis que vous vous y</p>

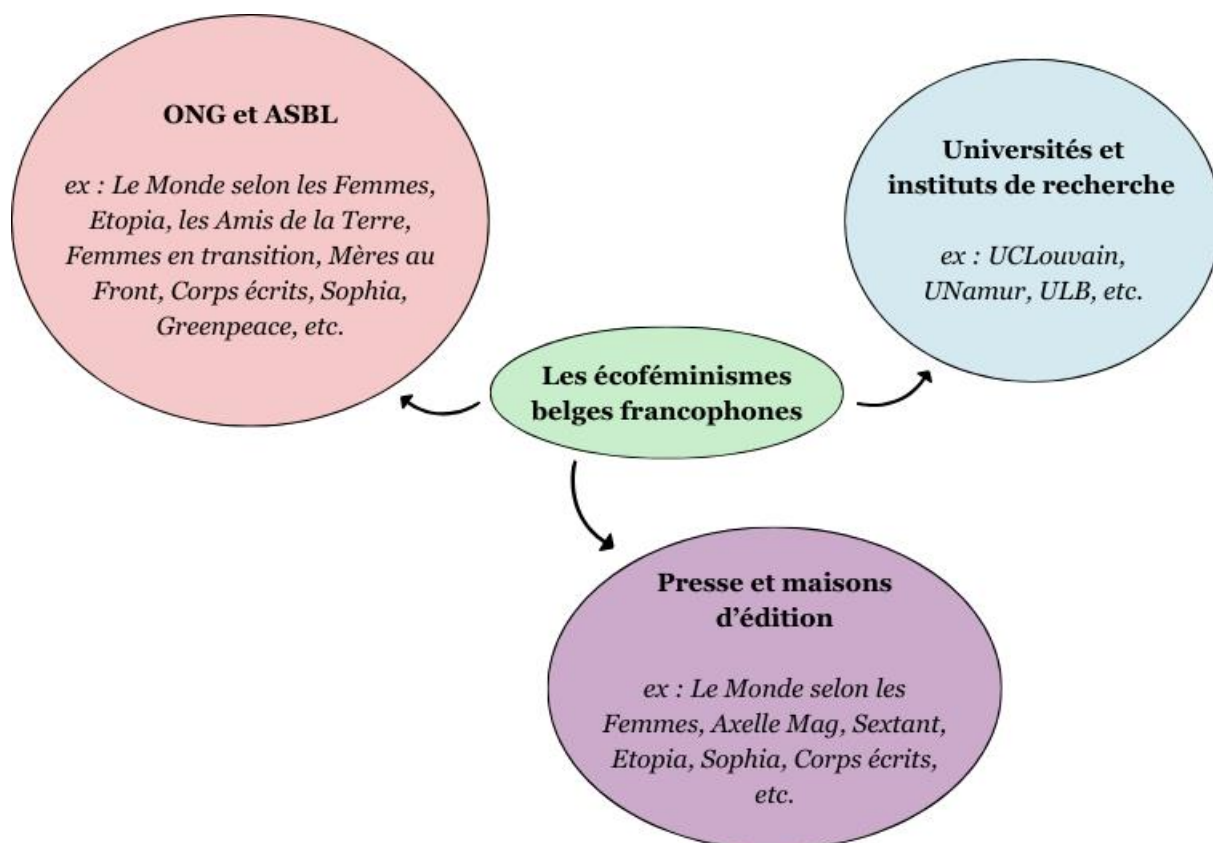
		<p>intéressez ?</p> <p>Quels changements ont eu lieu, selon vous, dans ses objectifs, ses stratégies et ses priorités ?</p>
<p>Mouvement écoféministe et sphère politique</p>	<p>Objectifs et stratégies politiques</p>	<p>Quels sont les principaux objectifs politiques du mouvement écoféministe ? → atteinte du pouvoir ? influence des décisions ? etc.</p> <p>Comment et dans quelle mesure le mouvement écoféministe tente-t-il d'avoir un impact politique et d'atteindre la sphère institutionnelle ?</p> <p>Quelles stratégies sont utilisées, au sein du mouvement écoféministe, pour promouvoir ses idées et ses objectifs auprès des décideurs politiques ?</p> <p>Quels sont les répertoires d'action utilisés par le mouvement écoféministe pour faire valoir ses intérêts et des revendications ?</p> <p>Quelles sont les principales campagnes ou initiatives spécifiques que vous avez menées pour promouvoir l'écoféminisme et les droits des femmes ?</p> <p>Comment les mouvements écoféministes peuvent-ils travailler avec d'autres mouvements sociaux pour atteindre des objectifs politiques communs ?</p> <p>Comment peuvent-ils travailler avec d'autres groupes ou organisations pour renforcer leur influence dans les cercles politiques ?</p> <p>Comment le mouvement écoféministe collabore-t-il avec des organisations ou des activistes à l'échelle internationale pour promouvoir ses objectifs ? → notamment le mouvement écologiste plus large ou les autres mouvements féministes</p> <p>Y a-t-il des différences significatives entre les mouvements écoféministes dans différents pays ou régions du monde ? Si oui, quelles sont ces différences et comment les expliquez-vous ? Comme les analysez-vous ?</p>
	<p>Ressources</p>	<p>Quelles sont les ressources dont vous disposez, qui vous permettent d'agir et de produire une</p>

		<p>action politique ?</p> <p>Quels sont les efforts déployés par le mouvement écoféministe pour éduquer et sensibiliser le grand public aux enjeux qu'il défend ?</p>
	Intersectionnalité	<p>Comment pouvez-vous expliquer que l'intersectionnalité est importante pour le mouvement écoféministe, et comment l'intégrez-vous dans votre travail ?</p>
	Challenges	<p>Quels sont les défis auxquels le mouvement écoféministe est confronté lorsqu'il s'agit de faire entendre sa voix dans la sphère politique ? Comment passer outre ?</p> <p>Quels sont les obstacles que vous avez rencontrés dans votre travail politique et comment les avez-vous surmontés ?</p> <p>Dans quelle mesure pensez-vous que le mouvement écoféministe a réussi à influencer les politiques environnementales à l'échelle locale, nationale ou internationale ?</p> <p>Comment mesurez-vous l'impact de vos actions et comment voyez-vous votre rôle dans la promotion de l'écoféminisme et de l'activisme politique ?</p> <p>Comment évaluez-vous l'efficacité des actions menées par le mouvement écoféministe ? Quels critères utilisez-vous pour mesurer le succès ?</p> <p>Pouvez-vous partager des exemples spécifiques d'actions ou de campagnes menées par le mouvement qui ont eu un impact significatif sur les politiques ou les attitudes sociales ?</p>
Conclusion		<p>Y a-t-il quelque chose que vous voudriez ajouter sur la manière dont les mouvements écoféministes travaillent à atteindre leurs objectifs politiques ?</p> <p>Quels conseils donneriez-vous à ceux qui veulent s'impliquer dans le mouvement écoféministe et faire entendre leur voix dans la sphère politique ?</p> <p>Quels sont vos conseils pour les personnes qui souhaitent s'engager dans l'activisme écoféministe et comment peuvent-elles contribuer à la promotion de cette cause importante ?</p>

2. Annexe 2 : Tableau des personnes interrogées

Nom de l'interviewée	Fonction	Date de l'interview	Durée de l'interview	Approche
Jeanne	Professeure de philosophie et autrice	15/03/2023	45 min	Théorique
Claudine D.	Chargée de missions au Monde selon les Femmes, Co-présidente d'Etopia et Conseillère à la formation pour la FOPES (UCLouvain)	02/04/2024	54 min	Théorique et activiste
Claudine L.	Bénévole au Monde selon les Femmes	04/04/2024	1h12	Théorique et activiste
Lidia	Chargée de missions au Monde selon les Femmes	08/05/2024	48 min	Théorique
Mathilde	Animatrice en éducation permanente aux Amis de la Terre Belgique	07/06/2024	49 min	Théorique et activiste

3. Annexe 3 : Cartographie des écoféminismes belges francophones



Résumé : Ce mémoire a pour objectif de se pencher sur les rapports qu'entretiennent les mouvements écoféministes avec la sphère politique. En se reposant sur une approche qualitative inductive poursuivie au travers d'entretiens semi-directifs conduits en Belgique francophone, cette analyse s'est fondée sur une méthode par théorisation ancrée. Il fut alors question de se pencher, au sein des mouvements écoféministes belges, sur le cadrage des revendications, le choix des modes d'action, et la formulation des stratégies et objectifs politiques. Il en ressort que les écoféminismes, plutôt que de correspondre aux définitions classiques des mouvements sociaux traditionnels, représentent plutôt l'opportunité d'ouvrir les cadres de pensée, en faveur d'un regard sur le monde qui soit plus ouvert, plus inclusif et plus juste.

Mots clés : écoféminisme, genre, environnement, mouvement social, politique.